

OFFRE DE FORMATION L.M.D.



DIPLOME D'ARCHITECTE D'ETAT CONFERANT LE GRADE DE MASTER ACADEMIQUE

Etablissement	Faculté / Institut	Département
Université Larbi Ben M'hidi Oum El Bouaghi	Institut de gestion des techniques urbaines	Architecture

Domaine	Filière	Spécialité
D012 (ST)	Architecture	Architecture et conduite du projet

Responsable de l'équipe du domaine de formation :

....., Maître de conférences Classe 'A'

Responsable de l'équipe de la filière de formation

....., Maître-assistante Classe 'A'

Responsable de l'équipe de spécialité

....., Maître-assistante Classe 'A'

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

عرض تكوين

ل. م . د

ماستر أكاديمي

المؤسسة	الكلية/ المعهد	القسم
جامعة العربي بن مهيدي ام البواقي	معهد التسيير و التقنيات الحضرية	الهندسة المعمارية

الميدان	الشعبة	التخصص
D012 (ST)	الهندسة المعمارية	هندسة معمارية وتسيير المشروع

مسؤول فرقة ميدان التكوين :

الدكتور ، أستاذ محاضر أ

مسؤول فرقة شعبة التكوين :

..... ، أستاذ مساعد أ

مسؤول فرقة الاختصاص :

..... ، أستاذ مساعد أ

SOMMAIRE

I - Fiche d'identité du Master	-----
1 - Localisation de la formation	-----
2 – Coordonnateurs	-----
3 - Partenaires extérieurs éventuels	-----
4 - Contexte et objectifs de la formation	-----
A - Organisation générale de la formation : position du projet	-----
B - Conditions d'accès	-----
C - Objectifs de la formation	-----
D - Profils et compétences visées	-----
E - Potentialités régionales et nationales d'employabilité	-----
F - Passerelles vers les autres spécialités	-----
G - Indicateurs de suivi du projet de formation	-----
5 - Moyens humains disponibles	-----
A - Capacité d'encadrement	-----
B - Equipe d'encadrement de la formation	-----
B-1 : Encadrement Interne	-----
B-2 : Encadrement Externe	-----
B-3 : Synthèse globale des ressources humaines	-----
B-4 : Personnel permanent de soutien	-----
6 - Moyens matériels disponibles	-----
A - Laboratoires Pédagogiques et Equipements	-----
B- Terrains de stage et formations en entreprise	-----
C - Laboratoires de recherche de soutien à la formation proposée	-----
D - Projets de recherche de soutien à la formation proposée	-----
E - Documentation disponible	-----
F - Espaces de travaux personnels et TIC	-----
II - Fiche d'organisation semestrielle des enseignements	-----
1- Semestre 1	-----
2- Semestre 2	-----
3- Semestre 3	-----
4- Semestre 4	-----
5- Récapitulatif global de la formation	-----
III - Fiche d'organisation des unités d'enseignement	-----
IV - Programme détaillé par matière	-----
V – Accords / conventions	-----
VI – Curriculum Vitae des coordonnateurs	-----
VII - Avis et Visas des organes administratifs et consultatifs	-----
VIII - Visa de la Conférence Régionale	-----

I – Fiche d'identité du Master

1 - Localisation de la formation :

Faculté (ou Institut) : Institut de la gestion des techniques urbaines GTU

Département : architecture

Section : architecture

2 –Coordonnateurs :

- Responsable de l'équipe du domaine de formation

(Professeur ou Maître de conférences Classe A) :

Nom & prénom :

Grade :

☎ : Fax : E - mail :

Joindre un CV succinct en annexe de l'offre de formation (maximum 3 pages)

- Responsable de l'équipe de la filière de formation

(Maitre de conférences Classe A ou B ou Maitre Assistant classe A) :

Nom & prénom :

Grade :

☎ : Fax : E - mail :

Joindre un CV succinct en annexe de l'offre de formation (maximum 3 pages)

- Responsable de l'équipe de spécialité

(au moins Maitre Assistant Classe A) :

Nom & prénom :

Grade :

☎ : Fax : E - mail :

Joindre un CV succinct en annexe de l'offre de formation (maximum 3 pages)

3- Partenaires extérieurs *:

- autres établissements partenaires :

3- Partenaires extérieurs *:

- autres établissements partenaires :

- entreprises et autres partenaires socio économiques :

Conseil régional de l'Ordre des architectes

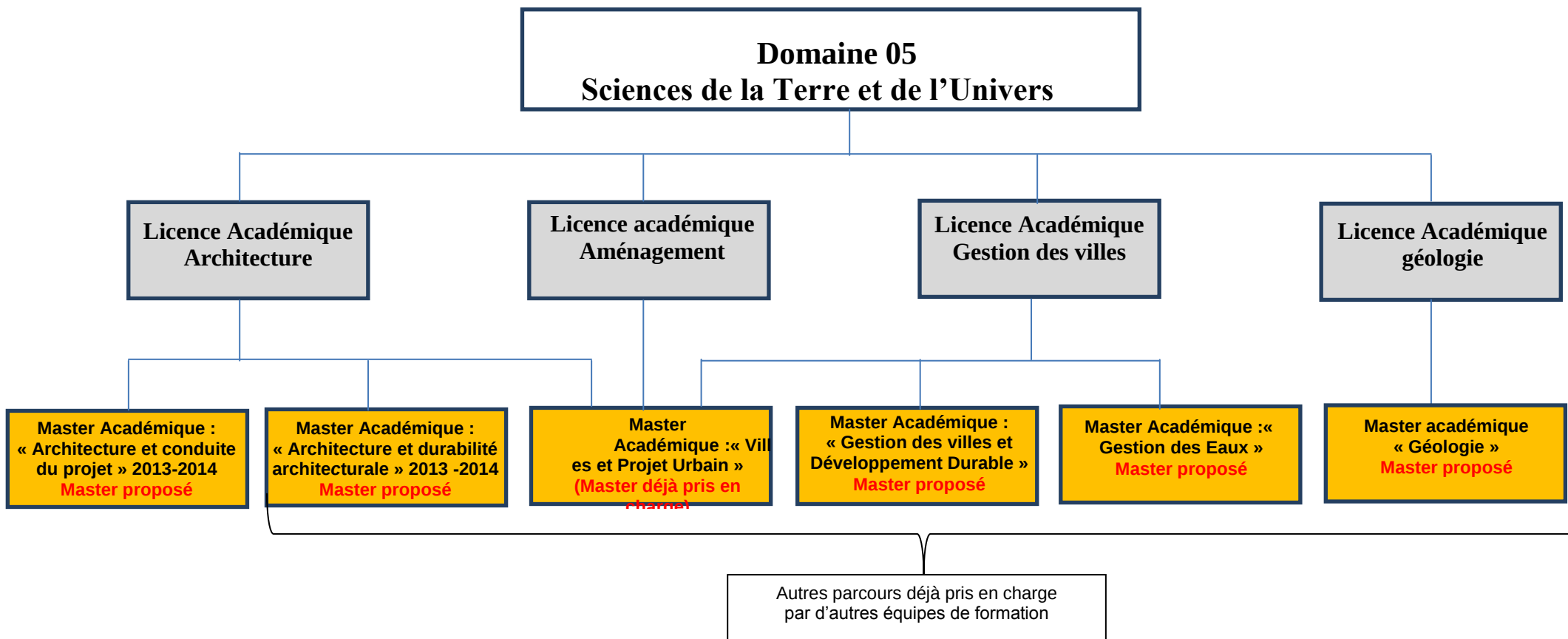
Région de Batna

- Partenaires internationaux :

4 – Contexte et objectifs de la formation

A – Organisation générale de la formation : position du projet

Si plusieurs Masters sont proposés ou déjà pris en charge au niveau de l'établissement (même équipe de formation ou d'autres équipes de formation), indiquez dans le schéma suivant, la position de ce projet par rapport aux autres parcours.



B – Conditions d'accès (indiquer les parcours types de licence qui peuvent donner accès à la formation Master proposée)

Licence académique (Bac+3), accès vers le master (sans sélection ou avec sélection sur titre en fonction des capacités disponibles).

C - Objectifs de la formation(*compétences visées, connaissances acquises à l'issue de la formation- maximum 20 lignes*)

La proposition d'une offre de formation intitulée master académique en architecture et conduite du projet vient couronner et compléter l'enseignement dispensé durant le cursus de la licence académique en vue de préparer les étudiants aux carrières de pratique du métier d'architecte.

Les différentes formations proposées en Algérie sont liées essentiellement à l'acquisition d'outils liés à la conception d'un projet et n'assurant que très peu de liaison directe avec toutes les étapes ayant trait à la complexité des mouvements de l'exécution.

Une fois Les diplômés en architecture ayant accomplis leur formation rencontrent des normes handicapées à garantir une meilleure maîtrise d'ouvrage. Ainsi l'architecte concepteur d'un projet doit être également orienté vers l'optimisation du processus de conduite de l'ouvrage architectural, dans toutes ses dimensions liées à la réalisation proprement dite. En effet, l'architecte doit, en plus d'assumer la responsabilité d'une étude appropriée dans les contextes formel, technique et fonctionnel, assurer la préparation, le suivi et l'exécution d'un projet plus ou moins important ou complexe dont l'objectif majeur est de rationaliser les interventions dans le contexte des trois paramètres primordiaux dans la conduite et la réalisation : coût, qualité et délais de réalisation

D – Profils et compétences visées(*maximum 20 lignes*) :

Les connaissances acquises à l'issue de cette formation qui s'étale sur une durée de deux ans permettront à l'étudiant de compléter l'acquisition des savoirs et des savoir-faire nécessaires à la pratique du métier d'architecte dans sa double composante de conception et de conduite de préparation et de réalisation d'un projet.

L'architecture et la construction sont des disciplines indivisibles, profondément subordonnées l'une à l'autre. De nos jours, ces deux domaines complémentaires participent ensemble à l'œuvre de la création dans une démarche combinatoire, où la mise en relation de diverses méthodes et techniques d'engineering façonne l'œuvre tout au long du processus de sa création, dès l'esquisse jusqu'à la réalisation de l'ouvrage. L'enseignement de la pratique de l'art de construire le projet doit donc non seulement donner aux architectes les bases élémentaires indispensables au dialogue, tant souhaité, entre le corps des architectes et les différents acteurs responsables de sa réalisation, mais mettre à leurs dispositions les moyens de contrôle des différentes phases de mise en œuvre. Tout cela dans le but de garantir la qualité de la conception et de la réalisation des œuvres.

La présente offre de Master en architecture constituera la voie vers la construction de carrières professionnelles complètes, il s'agit ici de former des professionnels capables d'orchestrer les processus de conception, de construction et de maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire mettre sur le marché un architecte en mesure de combiner les différents domaines technique, de gestion et de management des activités et des hommes.

Le programme proposé dans le cadre de cette offre de formation vise l'amélioration qualitative du cadre bâti en Algérie, le respect de la réglementation en vigueur concernant l'architecture, de l'urbanisme, la construction et les lois régissant le marché public ainsi

que la mise en conformité de l'espace crée avec les usages identitaires locaux d'une part, et de son intégration dans le mouvement de modernisation basé sur les données de la mondialisation et de la globalisation des échanges d'autre part.

E- Potentialités régionales et nationales d'employabilité

L'Algérie qui recouvre un vaste territoire avec des microclimats variés et un gisement solaire des plus riches mérite que le profil de formation en architecture soit enrichi par des compétences dans le domaine de l'économie de l'énergie, de la préservation des ressources naturelles et de la valorisation des territoires et de l'écologie. C'est pour toutes ces raisons que la présente proposition se veut souple dans la construction des parcours de la formation, avec une évolutivité des programmes, la création des liens étroits entre la pratique du métier, l'enseignement et la recherche, l'adaptabilité aux contextes locaux ou régionaux parfois très différents en Algérie et, enfin, la possibilité de construction de carrières professionnelles plurielles, perspectives d'ouverture des nouveaux marchés de travail pour les architectes (notamment avec le rapprochement de la sphère décisionnelle et de la maîtrise d'ouvrage) caractérisent cette proposition.

F – Passerelles vers les autres spécialités

Cette proposition ouvre aux étudiants des possibilités de mobilité interuniversitaire tant sur le territoire national, et international (programmes ERASMUS, TEMPUS, AVICENNE, etc.), Ceci implique non seulement l'éventualité de déplacement plus facile de nos étudiants vers l'étranger, mais aussi l'arrivée des étudiants européens dans nos écoles, qui participera à la connaissance du contexte local et à l'affermissement des liens culturels et scientifiques entre les nations.

Il a noté que les diplômés de cette formation de master en architecture peuvent participer au concours de doctorat à l'échelle nationale mais en particulier au doctorat en gestion des techniques urbaines proposé en 2013-2014 .

Moyens humains disponibles

A : Capacité d'encadrement (exprimé en nombre d'étudiants qu'il est possible de prendre en charge) :

B : Equipe d'encadrement de la formation :

B-1 : Encadrement Interne :

	Nom, prénom	Diplôme	Grade	Laboratoire de recherche rat.	Type d'intervention Suivant spécialité	Emargement
1	ADAD MED CHÉRIF	Doctorat d'Etat	Professeur	RNAMS	Cours+ Atelier	
2	BOUCHEMAL SALAH	Doctorat d'Etat	Professeur	RNAMS	Cours+TD+ TP	
3	KHIARI ABDELKADER	Doctorat d'Etat	Professeur	RNAMS	Cours+TD+ TP	
4	GHENOUCHI AHMED	Doctorat d'Etat	M.C A		Cours + TD	
5	MAZA Nouredine	Doctorat d'Etat	M.C. A	RNAMS	Cours+ TD+TP	
6	BENGHODBANE FOUAD	Doctorat Sciences	M.C. A		Cours+TD+ TP	
7	BELAIDI ABDELHAKIM	Doctorat d'Etat	M.C A	RNAMS	Cours+TD	
8	CHOUAI SAID	Doctorat	M.C B		Cours +TD	
9	BOUSMAHA AHMED	Doctorat	M.C B	RNAMS	Cours + TD	
10	HAJOU Fateh	Magister	MA A		Cours + TD + Atelier	
11	BOULBIR LAALA	Magister	MA. A		Atelier + Cours+ TD	
12	KADRI Toufik	Magister	MA. B		Cours +TD	
13	BOUJDIR ABDEHAKIM	Magister	MA. A		Cours +TD	
14	SERADJ MED LYES	Magister	MA. A		Cours+TD+ TP	
15	CHOUACHE ABDELKADER	Magister	MA. A	RNAMS	Cours+TD+ TP	
16	GUEMINI NACIRA	Magister	MA. A		Cours +TD+TP	
17	THABET AHMED AMINE	Magister	MA. A		Cours+TD+ TP	
18	KEBAILI LOTFI	Magister	M.A. A		Cours+TD+ TP	

	Nom, prénom	Diplôme	Grade	Laboratoire de recherche rat.	Type d'intervention Suivant spécialité	Emargement
19	BENDJABELLAH	Magister	M.A. A		Cours+TD+ TP	
20	KEHAL KameL	Magister	M.A. A	Architecture	Cours+TD+ Atelier	
21	BOUCHERIBA FOUZIA	Magister	M.A. A		Cours+TD+ TP	
22	BOUGHOUAS YACINE	Magister	M.A. B		Cours+TD+ TP	
23	ABDA ASSIA	Magister	M.A. B		Cours+TD+ TP	
24	ABDI NIDAL	Magister	M.A. A		Cours+TD+ TP	
25	ABDAOUI JIHANE	Magister	M.A. B		Cours+TD+ TP	
26	BOUCHERIT LAMIA	Magister	M.A. A		Cours+TD+ Atelier	
27	BENDADA TOUFFIK	Magister	MA. B	Architecture	Cours +TD+ atelier	
28	BELETRECHE TOUFIC	Magister	M.A. A		Atelier +TD+ TP	
29	EL WAFIABDELATIF	Magister	M.A. A	RNAMS	Atelier +TD+ TP	
30	MAZOUZ Toufik	Magister	M.A. B	Architecture	Cours+Atelier +TD	
31	LOUCIF TAREK	Magister	M.A. B	Architecture	Atelier +TD	
32	BELMEKKI ABDERHMANE	Magister	MA. A	Architecture	Cours +TD+ atelier	
33	BOUSSOUF CHIHAB EDDINE	Magister	MA. B	Architecture	Cours +TD+ atelier	
34	BENKARA M. Ouassila	Magister	M.A. B		Cours + TD	
35	BENHLILOU KARIMA	Magister	MA B	Architecture	Cours + atelier + TD	
36	BOUSSETI SANDRA	Magister	MA A		Cours + TD	
37	BOUZENOUN Yassine	Magister	MA B	Architecture	Cours + TD + Atelier	
38	KEDISSACHahrazad	Magister	MA. B	Architecture	Cours +TD+ Atelier	
39	RIGHI Nadia	Magister	MA B	Architecture	Cours +TD+ Atelier	

	Nom, prénom	Diplôme	Grade	Laboratoire de recherche rat.	Type d'intervention Suivant spécialité	Emargement
40	MOUDJARI Messaoud	Magister	MA. B	Architecture	Cours +TD+ Atelier	
41	BAADACHEMounira	Magister	MA B	Architecture	Cours + Atelier + TD	
42	NEMOUCHI Farida	Magister	MA A	Architecture	Atelier + TD	
43	BOUHENGUEL Zoulikha	Magister	MA B		Cours + TD	
44	AZBAOUI Siham	Magister	MA B		Cours + TD	
45	DAHDOUH Fatima	Magister	MA B		Cours + TD	
46	BENJEMILimen	Magister	MA. B	Architecture	Cours +TD+ Atelier	
47		Magister	MA. B	Architecture	Cours +TD+ Atelier	
48		Magister	MA B	Architecture	Cours + Atelier + TD	
49		Magister	MA A	Architecture	Atelier + TD	
50		Magister	MA B		Cours + TD	
51		Magister	MA B		Cours + TD	
52		Magister	MA B		Cours + TD	
53		Magister	MA B		Cours + TD	
54		Magister	MA B		Cours + TD	
55		Magister	MA B		Cours + TD	
56		Magister	MA B		Cours + TD	
57		Magister	MA B		Cours + TD	
58		Magister	MA B		Cours + TD	
59		Magister	MA B		Cours + TD	

= Cours, TD, TP, Encadrement de stage, Encadrement de mémoire, autre (à préciser

BB-2 : Encadrement Externe :

Nom, prénom	Diplôme	Grade	Etablissement de rattachement	Type d'intervention *
DERRADJI MED	Doctorat d'Etat	MC A	Université de Constantine	Atelier
BENMISSI AHCENE	Doctorat d'Etat	Professeur	Université de Constantine	Cours
RIAD CHOUITER	Magister	MA A	Université de Constantine	Atelier
RACHID DHABA	Magister	MA A	Université de Constantine	Atelier
NADIR BOUHROUR	Magister	MA A	Université de Constantine	Atelier
TAHAR SIAD	Magister	MA A	Université Batna	Atelier
MANSOUR SADDEK ,	Doctorat d'Etat	MC A	Université Tébessa	Atelier
BELLIL MED	Magister	MA A	Université de Constantine	Atelier
AICH MESSAOUD	Doctorat d'Etat	MC A	Université de Constantine	Atelier & Encad. de mémoires

*** = Cours, TD, TP, Encadrement de stage, Encadrement de mémoire, autre (à préciser)**

B-3 : Synthèse globale des ressources humaines :

Grade	Effectif Interne	Effectif Externe	Total
Professeurs	03	01	04
Maîtres de Conférences (A)	02	03	05
Maîtres de Conférences (B)	02	/	02
Maître Assistant (A)	20	05	25
Maître Assistant (B)	29	/	29
Autre (préciser)	00	/	00
Total	56	9	65

B-4 : Personnel permanent de soutien (indiquer les différentes catégories)

N°	Fonction	Nombre
01	Chef de bureau	01
02	Agents de saisis	03
03	Technicien en bâtiment	01
04	Secrétaire	05

6 – Moyens matériels disponibles

A- Laboratoires Pédagogiques et Equipements : Fiche des équipements pédagogiques existants pour les TP de la formation envisagée (1 fiche par laboratoire)

Intitulé du laboratoire : Lab. D'Informatique

Capacité en étudiants : 30

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	Observations
01	Micro-ordinateur	30	En bonne état
02	Table traçante	01	En bonne état
03	Data show	01	En bonne état

Intitulé du laboratoire : cartothèques

Capacité en étudiants : 30

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	Observations
01	Carte topographique	180	Nouvelle carte INCT
02	Carte aérienne	140	Nouvelle carte INCT
03	Stéréoscopes	30	Nouvelle carte INCT
04	Carte des limites administratives	10	Nouvelle carte INCT
05	Carte des voies de communication	06	Nouvelle carte INCT
06	Plans de villes Est Algériens	165	Nouveaux plans INCT
07	Carte touristique en relief 1/230000	6	Nouvelle carte INCT
08	Carte en relief touristique 1/2000 000	10	Nouvelle carte INCT
09	Carte en relief vectorisées	10	Nouvelle carte INCT
10	Cartes de PDAU et POS	20	Plan tirés et numérisé

Intitulé du laboratoire : laboaudio visuel

Capacité en étudiants : 30

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	Observations
01	Téléviseur grand écran	01	En bon état
02	Magnétoscope	01	En bon état
03	Caméra numérique	01	En bon état

Intitulé du laboratoire : labo de maquette

Capacité en étudiants : 15/

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	Observations
01	Tourneur à bois /plastique	01	En bonne état
02	Tous les accessoires	01	En bonne état

Reprographie :

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	Observations
01	Photocopieur	01	<i>En bon état</i>
02	Traceur de plans	01	<i>Nouvel équipement</i>
03	Appareil de tirage	01	<i>Nouvel équipement</i>

B- Terrains de stage et formation en entreprise :

Lieu du stage	Nombre d'étudiants	Durée du stage
DLEP	1-6	15 jours
DUC	1-6	15 jours
Direction des services Techniques des APC	1-6	15 jours
Direction de l'OPGI	1-6	15 jours
L'URBACO	1-6	15 jours
DPAT	1-6	15 jours
Direction de l'environnement	1-6	15 jours
Direction de la planification	1-6	15 jours
Direction de l'hydraulique	1-6	15 jours
Direction des travaux publics	1-6	15 jours

C- Laboratoire(s) de recherche de soutien à la formation proposée :

Chef du laboratoire
N° Agrément du laboratoire
Date :
Avis du chef de laboratoire :

Chef du laboratoire
N° Agrément du laboratoire
Date :
Avis du chef de laboratoire:

D- Projet(s) de recherche de soutien à la formation proposée :

Intitulé du projet de recherche	Code du projet	Date du début du projet	Date de fin du projet
Quelles dessertes des périphéries urbaines par les transports collectifs? L'exemple de l'agglomération urbaine constantinoise	G03020080015	1/01/2009	31/12/2011
Gestion patrimoniale de l'environnement et valorisation intégrée des milieux semi-arides	G03020100004	Projet reconduit pour 2012 (bilan positif)	
Etudes des possibilités d'épuration complémentaire des eaux usées épurées par bassins à macrophytes à écoulement libre	G03020100021	Projet reconduit pour 2012 (bilan positif)	
Disparités socio-spatiales en Algérie, approche statistiques et cartographiques au niveau national (Wilaya) et régional (Communes, Villes) : Cas de la région Nord-Est.	G03020100023	Projet reconduit pour 2012 (bilan positif)	

E- Documentation disponible : *(en rapport avec l'offre de formation proposée)*

- Ouvrages : 852 titres avec un nouvel arrivage environ 50 nouveaux titres
- Revues : Technique et Architecture, urbanisme, habitat et société.

La bibliothèque couvre les disciplines ayant une relation avec à la GTU:

- Ouvrages en Génie Civil
- Ouvrages en sociologie
- Ouvrages en anthropologie
- Ouvrages en économie urbaine
- Ouvrages en environnement et écologie
- Ouvrages en architecture
- Ouvrages en Hydraulique

F- Espaces de travaux personnels et TIC :

<i>N°</i>	<i>Intitulé des locaux pédagogiques</i>	<i>Nombre</i>	<i>observations</i>
01	Salle de TD	23	Réceptionnées
02	Amphis	15	Locaux Communs dont 2 GTU
03	Bibliothèque de l'institut	01	Réceptionnée
04	Salles d'atelier équipées de tables de dessin	10	Réceptionnés
05	Salle d'informatique : 15 micros	01	Propre à l'institut
06	Salle pour enseignants GTU	01	Réceptionnée
07	Salle de cours pour la PG de GTU	01	Réceptionnée
08	Salle vidéoconférence	01	Local commun
09	Bibliothèque principale reliée à l'Internet	01	Local commun
10	Auditorium 600 places	01	Local commun
11	Salle interactive	01	Local commun
12	Salle de conférences	01	Local commun

II – Fiche d'organisation semestrielle des enseignements

(Prière de présenter les fiches des 4 semestres)

Semestre 01

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation		Examen
	14s	Atelier	C	TD	TP			TVX	CC	
UE fondamentales										
UEF1.1 (P)										
Matière 1 : Théorie de projet 1	21h		1h30			2	2	50%		50%
Matière2 :Projet1	84h	6h				6	6	100%		
UEF1.2 (P)										
Matière1 construction5	42h	3h				4	3	100%		
UEF1.3 (P)										
Matière1 : Génie urbain 1	42h		1h30	1h30		2	3	50%		50%
Matière2 Planification et aménagement spatial 3	42h	3h				2	3	100%		
UE découverte										
UED1 (P)										
Matière Histoire de l'architecture en Algérie	42h		1h30	1h30		3	3	50%		50%
UE transversales										
UET1 (P)										
Matière 1 : Structures spéciales	42h		1h30	1h30		2	3	50%		50%
Matière 1 : Equipements spéciaux	42h		1h30	1h30		2	3	50%		50%
UE méthodologie										
UEM1.1 (P)										
Matière1 : Langue anglaise 3	21h		1h30			1	1	50%		50%
Matière 2: méthodologie du mémoire 1	12h				1h30 /15j	2	3	100%		
Total Semestre 7	390h	12h	9h45	6h		26	30			

Semestre 02 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation		Examen
	14s	Atelier	C	TD	TP			Tvx	CC	
UE fondamentales										
UEF2.1 (P)										
Matière 1 : Théorie de projet 2	21h		1h30			1	2	50%		50%
Matière2 : Projet2	84h	6				3	6	100%		/
UEF2.2 (P)										
Matière1 :construction 6	42h	3				3	3	100%		/
UEF2.3 (P)										
Matière1 : Génie urbain 2	21h		1h30			2	2	50%		50%
UE découverte										
UED2 (P)										
Matière1 : programmation 1	21h		1h30/15j	1h30/15j		2	2	50%		50%
Matière 2 : maitrise du Projet 1	21h		1h30	1h30		2	2	50%		50%
Matière3 :gestion du projet 1	42h		1h30/15j	1h30/15j		3	3	50%		50%
UE méthodologie										
UEM2.1 (P)										
Matière 1 : méthodologie du mémoire 2	12h		1h30/15J-1S			2	2	100%		
Matière 2 : Langue anglaise 4	21h		1h30			1	1	50%		50%
UET2 (P)										
Matière 1 : réglementation	21h		1h30			1	2	50%		50%
Matière 2 : Economie du projet	42h		1h30			3	3	50%		50%
Stage 2										
Mise en situation professionnelle	30h	30 jours	2	3	100%	3	2			
Total Semestre 2	392	9h	11h15	6h		26	30			

Semestre 03 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation		
	14s	Atelier	C	TD	TP					Tvx
UE fondamentales										
UEF3.1 (P)										
Matière 1 : Séminaire conduite du projet 1	84h		3h	3h		5	5	100%		
Matière2 : Projet conduite du projet 1	105h	7h30				7	12	100%		
UE découverte										
UED3 (P)										
Matière 1: programmation 2	21h		1h30	1h30		3	2	50%		50%
Matière 2 : maitrise d'ouvrage 2	21h		1h30	1h30		4	2	50%		50%
Matière 2 : gestion du projet 2	42h		1h30	1h30		4	3	50%		50%
UE transversale										
Matière1 : Modélisation en architecture et en urbanisme	42h				3h	2	3	100%		
Matière 2 : système d'information géographique SIG	42h				3h	2	3	100%		
Total Semestre 9	357h	7h30	10h 30	6h	6h	27	30			

Semestre 04 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation		Examen
	14s	Atelier	C	TD	TP			Tvx	CC	
UE fondamentales										
UEF10.1 (P)										
Matière : Séminaire conduite du projet 2	63h		3h	1h30		4	6	100%		
Matière2 :Projet :conduite du projet 2	252h	18h				8	21	100%		
Stage3										
Maîtrise du projet de diplôme		30 jours				3	3	100%		
Total Semestre 10	315	18h	3h	1h30		15	30			

Domaine : D012 (ST)
Filière : Architecture
Spécialité : Architecture

Stage en entreprise sanctionné par un mémoire et une soutenance.

	VHS	Coeff.	Crédits
Travail Personnel (Projet 2+Mémoire)	105h	8	20
Stages (1 et 2)	15 et 21 jours (respectivement 60h et 168 h)	6	6
Séminaire	84h	4	4
Total Semestre 4	417 h	18	30
Travail Personnel (Projet 2+Mémoire)	105h	8	20

5- Récapitulatif global de la formation :(indiquer le VH global séparé en cours, TD, pour les 04 semestres d'enseignement, pour les différents types d'UE)

VH \ UE	UEF	UEM	UED	UET	Total
Cours	168	84	84	84	420
TD	84		63	42	189
TP	357				462
Séminaires	84				84
Travail personnel	105				105
Stage	228				228
Total	1026	84	168	210	1480
Crédits	80	8	13	19	120
% en crédits pour chaque UE	66 %	7 %	11 %	16 %	100 %

III – Fiches d'organisation des unités d'enseignement (Etablir une fiche par UE)

Libellé de l'UE : Fondamentale**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 1

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 21h TD : TP: 84 h (atelier) Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : Théorie de projet 1 Crédits : 2 Coefficient : 2 Matière 2 : Projet 1 Crédits : 6 Coefficient : 6
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50% Continu : 100%
Description des matières	Matière 1 : Théorie de projet 1 L'objectif du cours est de maîtriser les fondements théoriques de la mise en forme d'un programme d'un projet d'architecture. Matière 2 : Projet 1 L'objectif de l'enseignement est de donner des compétences aux apprenants dans l'acquisition des rudiments de base de la programmation d'un projet architectural et les incidences possibles que chacun de ces aspects a sur la définition des solutions architecturales.

Libellé de l'UE : UEF2

Filière :Architecture

Spécialité : Architecture et conduite du projet

Semestre : 01

Répartition du volume horaire global (V.H.H) de l'UE et de ses matières	Cours : 4.5 heures (VHH) TD : 4.5 heures TP: 00 heures Travail personnel : 6 heures
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UEF2: 9 crédits Matière 1 : construction 5 Crédits : 3 Coefficient : 4 Matière 2 : Génie Urbain1 Crédits : 3 Coefficient : 2 Matière 3 : Planification et aménagement spatial 3 Crédits : 3 Coefficient : 2
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Contrôle continu et examen final
Description des matières	Matière 1 (construction 5) : Acquisition des connaissances fondamentales de différents systèmes constructifs, qui permettraient à l'élève architecte d'opérer un choix parmi l'éventail des solutions technologiques existantes pour la réalisation d'un projet déterminé. Matière 2 (Génie Urbain1) : L'objectif du cours consiste à présenter les connaissances théoriques indispensables à la formation des architectes et urbanistes, ainsi que des méthodes techniques et pratiques de résolution des problèmes liés au génie urbain (VRD et transport). Ainsi, la logique proposée dans ce cours est celle de passage global des réseaux urbains à l'échelle d'aménagement urbain (urbanisme opérationnel), afin de démontrer les incidences des réseaux sur la conception d'aménagement. Matière3 (Planification et aménagement spatial 3) : L'objectif étant l'approfondissement de l'échelle d'approche territoriale (ville et sa périphérie, afin d'introduire les notions de planification stratégique et ses méthodes. Il s'agit de faire comprendre à l'étudiant le rôle de l'architecte dans le processus d'élaboration d'une politique de la ville, de l'audit et le diagnostic stratégique par les procédures d'aménagement, jusqu'à l'élaboration des GPV, en prenant en considération les impératifs du développement durable.

Libellé de l'UE : UED1

Filière : Architecture

Spécialité : Architecture, et conduite du projet

Semestre : 01

Répartition du volume horaire global (V.H.H) de l'UE et de ses matières	Cours : 1.5 heures (VHH) TD : 1.5 heures TP: 00 heures Travail personnel : 1.5 heures
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UED1: 3 crédits Matière 1: Histoire de l'architecture en Algérie Crédits : 3 Coefficient : 3
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50% Continu : 100%
Description des matières	Matière 1(Histoire de l'architecture en Algérie) : Acquisition des instruments conceptuels et opératoires nécessaires à la lecture du langage architectural et à la formation du jugement critique. Confrontation de différents concepts de modernité en architecture et de leur rapport à la tradition locale algérienne. Introduction à la conception contemporaine de l'architecture en Algérie.

Libellé de l'UE : Transversale**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 1

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 42h TD : 42h TP: Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : Structures spéciales Crédits : 3 Coefficient : 2 Matière 2 : Equipements spéciaux Crédits : 3 Coefficient : 2
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50%
Description des matières	Matière 1 : Structures spéciales Préparer les étudiants à réfléchir à l'aspect structurel lors de la conception d'un projet. Familiariser les étudiants pour le prédimensionnement d'ouvrages spéciaux. Donner aux étudiants une formation technique leur permettant d'assurer une coordination avec les autres intervenants. Donner des outils simples aux étudiants leur permettant d'effectuer certains contrôles. Matière 2 : Equipements spéciaux Analyse de différentes composantes de l'ambiance architecturale, définition de la notion de confort visuel et sonore. Application des notions d'éclairagisme (perception et confort) Application d'une méthode d'évaluation du confort visuel et acoustique. Equipements et appareillages spéciaux.

Libellé de l'UE : Méthodologie**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 1

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 42h TD : TP: Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1: Langue Anglaise 3 Crédits : 1 Coefficient : 1 Matière 2 : Méthodologie du mémoire 1 Crédits : 3 Coefficient : 2
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 100% Examen : 100%
Description des matières	Matière 1 : Langue Anglaise 3 Les objectifs de l'enseignement de ce module consistent en la consolidation et perfectionnement des compétences linguistiques. Globalement les objectifs pédagogiques tournent autour de la compréhension de l'oral (listening), la production orale (Speaking), et la compréhension de l'écrit (Reading), qui doit permettre l'identification de la structure rhétorique d'un texte et de certaines macro structures tels que le passage du général au particulier et le couple problème/solution et d'appliquer ces stratégies de lecture afin d'anticiper l'information et comprendre un document rapidement Matière2: Méthodologie du mémoire 1 Effectuer un rappel des acquis méthodologiques des années précédentes (cours de sociologie, histoire, théories et doctrines). Donner des bases épistémologiques et méthodologiques indispensables à la rédaction du mémoire.

Libellé de l'UE : Fondamentale**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 2

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 21h TD : TP: 84h (atelier) Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : Théorie de projet 2 Crédits : 02 Coefficient : 01 Matière 2 : Projet 2 Crédits : 06 Coefficient : 03
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50% Continu : 100%
Description des matières	Matière 1 : Théorie de projet 2 La matière « théorie du projet 2 », permet aux étudiants d'acquérir les connaissances de base matière de conception architecturale intégrée et dont les équipements et les systèmes constructifs peuvent constituer des facteurs générateurs de la forme architecturale. Une conception consciente de ces enjeux permettra de donner leur rôle véritable aux éléments de construction et d'ambiance dans le projet architectural. Matière 2 : Projet 2 L'objectif de la matière « projet2 » est de permettre aux étudiants de maîtriser les rouages de la maîtrise d'œuvre et de conduite de projet en situation d'exécution. La maîtrise des détails techniques, de procédures administratives et de chantier sera de mise lors de ce semestre.

Libellé de l'UE : Fondamentale**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 2

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 21h TD : 21h TP: (42h atelier) Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : construction 6 Crédits : 03 Coefficient : 03 Matière 2 : génie urbain 2 Crédits : 2 Coefficient : 2
Mode d'évaluation (continu ou examen)	(42h atelier) Continu : 50% Examen : 50%
Description des matières	Matière 1(construction6) : Acquisition des connaissances fondamentales de techniques de maintenance du bâtiment. Maîtrise de la notion de l'économie de la construction Matière 2 (Génie urbain) : L'objectif du cours consiste à présenter les connaissances théoriques indispensables à la formation des architectes et urbanistes, ainsi que des méthodes techniques et pratiques de résolution des problèmes liés au génie urbain (VRD et transport). Ainsi, la logique proposée dans ce cours est celle de passage global des réseaux urbains à l'échelle d'aménagement urbain (urbanisme opérationnel), afin de démontrer les incidences des réseaux sur la conception d'aménagement. Une attention particulière est consacrée ce semestre aux problématiques de transport urbain, méthodes de planification et règlements liés à l'aménagement de ses réseaux.

Libellé de l'UE : découverte**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 2

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 21h TD : 21h TP: Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : programmation 1 Crédits : 2 Coefficient : 2 Matière 2 : maitrise d'ouvrage 1 Crédits : 2 Coefficient : 2 Matière 3 : gestion du projet 1 Crédits : 3 Coefficient : 3
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50%
Description des matières	Matière 1 : programmation 1 distinguer clairement les diverses phases de la démarche programmatique, percevoir les enjeux et hiérarchiser les demandes, définir le contenu du document programme, outil contractuel de la commande déterminant ainsi les relations entre donneur d'ordre et concepteur, mettre en œuvre des pratiques de programmation, sur des thèmes divers, Matière 2 : maitrise d'ouvrage 1 Etre capable de répondre aux besoins du maître d'ouvrage par l'approfondissement de la première idée et la prise en compte des différents enjeux des projets, mieux répondre aux besoins des usagers, fonder le projet sur une analyse approfondie, aider à gérer les contrats avec des sociétés et entreprises, sécuriser la conformité juridique et financière des projets, optimiser l'exploitation et la maintenance des équipements. Matière 3 : gestion du projet 1 Savoir calculer un planning de projet, établir un point d'avancement avec un outil de gestion, établir un plan de développement, préparer des décisions de pilotage, établir un tableau de bord de suivi, estimer les coûts et la durée d'un projet et mettre en adéquation les méthodes d'estimation et le projet.

Libellé de l'UE : Méthodologie**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 2

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 42h TD : TP: Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : Méthodologie du mémoire 2 Crédits : 2 Coefficient : 2 Matière 2 : Langue Anglaise 4 Crédits : 1 Coefficient : 1
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50% Examen : 100%
Description des matières	Matière 1 : Méthodologie du mémoire 2 Préparer les étudiants au choix du sujet de mémoire et à la rédaction de la problématique. Développer les capacités de l'étudiant à formaliser sa pensée de manière rationnelle et à la communiquer de manière rigoureuse. Matière 2 : Langue Anglaise 4 • Consolidation et perfectionnement des compétences linguistiques. • la compréhension de l'oral (Listening), la production orale (Speaking), et la compréhension de l'écrit (Reading). • la production écrite (Writing), permet l'utilisation d'un vocabulaire approprié et la manipulation des structures grammaticales pour exprimer les idées d'une manière claire.

Libellé de l'UE : Transversale**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 2

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 42h TD : 42h TP: Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : réglementation Crédits : 2 Coefficient : 1 Matière 2 : économie du projet Crédits : 3 Coefficient : 3
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50%
Description des matières	Matière 1 : réglementation L'étudiant doit acquérir à l'issue de ces enseignements la maîtrise de toute la réglementation régissant l'acte du bâti, du foncier, les normes et lois régissant les différents types de transactions foncières et immobilières. La réglementation doit être abordée de manière thématique et traitée par dossier, chaque dossier portant sur chacune des problématiques de la construction. - Maîtriser tous les paramètres administratifs et techniques à prendre en compte pour évaluer les besoins et les formuler sous forme de demande à interpréter en commande et traduire en programme, en conformité avec la réglementation. - Connaître les prescriptions réglementaires pour identifier les exigences des cahiers des charges établis par les maîtres d'œuvres; - Faciliter les missions de contrôle Matière 2 : économie du projet La maîtrise de l'aspect économique dans le processus de montage de projet, maîtrise des concepts : estimation, évaluation, prévision, programmation d'un point de vue financier et économique.

Libellé de l'UE : Transversale

Filière : ARCHITECTURE

Spécialité : Architecture et conduite du projet (Stage1)

Semestre : 2

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 70h TD : TP: Travail personnel : 70h
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 mise en situation professionnelle Crédits : 2 Coefficient : 3
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 100%
Description des matières	Matière 1 Ce stage est pour l'étudiant l'occasion d'acquérir par l'observation des pratiques un minimum de sens critique sur les relations entre maître d'œuvre et entrepreneur, sur l'organisation d'un chantier, l'organisation des tâches et leur succession dans le temps.

Libellé de l'UE : Fondamentale**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 3

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 42h TD : TP: 147 h (atelier) Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : Séminaire 'conduite du projet 1' Crédits : 05 Coefficient : 05 Matière 2 : Projet : conduite du projet1 Crédits : 12 Coefficient : 7
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 100%
Description des matières	Matière 1 : Séminaire 'conduite du projet 1' Cette matière a pour but d'enseigner le processus de conduite de l'ouvrage architectural, dans toutes ses dimensions liées à la réalisation proprement dite. En effet, l'architecte doit, en plus d'assumer la responsabilité d'une étude appropriée, ses missions sont à la fois techniques, financières et commerciales. Elles peuvent être étendues à l'administratif - Il se tient informé des évolutions des nouvelles technologies et de leur mise en œuvre. Il sait établir une étude de prix, élaborer une réponse technique en fonctions des besoins du client et il intervient dans la mise au point du marché. Il maîtrise la préparation du chantier et les moyens techniques et humains associés, coordonne les études, le service « achats », le dépôt et met en œuvre la réalisation sur un budget d'exécution qu'il a constitué et sur lequel il s'engage. Il planifie les travaux TCE. Matière 2 : projet : conduite du projet L'objectif de la matière « conduite du projet » est de permettre aux étudiants de fédérer tous les enseignements assurés au sein de la formation, permettre une convergence des connaissances, un recoupement des informations et une synthèse des acquisitions. Ainsi qu'à mettre l'étudiant en situation de vision globale par rapport au projet dans ses diverses spécificités

Libellé de l'UE : Découverte**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 3

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 21h TD : 21h TP: Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : programmation 2 Crédits : 3 Coefficient : 3 Matière 2: maitrise d'ouvrage 2 Crédits : 3 Coefficient : 4 Matière 2: gestion du projet 2 Crédits : 3 Coefficient : 2
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50%
Description des matières	Matière 1 : programmation 2 distinguer clairement les diverses phases de la démarche programmatique, percevoir les enjeux et hiérarchiser les demandes, définir le contenu du document programme, outil contractuel de la commande déterminant ainsi les relations entre donneur d'ordre et concepteur, mettre en œuvre des pratiques de programmation, sur des thèmes divers, Matière 2 : maitrise d'ouvrage 2 Etre capable de répondre aux besoins du maitre d'ouvrage par l'approfondissement de la première idée et la prise en compte des différents enjeux des projets, mieux répondre aux besoins des usagers, fonder le projet sur une analyse approfondie, aider à gérer les contrats avec des sociétés et entreprises, sécuriser la conformité juridique et financière des projets, optimiser l'exploitation et la maintenance des équipements. Matière 3 : gestion du projet 2 Savoir calculer un planning de projet, établir un point d'avancement avec un outil de gestion, établir un plan de développement, préparer des décisions de pilotage, établir un tableau de bord de suivi, estimer les couts et la durée d'un projet et mettre en adéquation les méthodes d'estimation et le projet.

Libellé de l'UE : Transversale**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 2

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 42h TD : TP: 42h (Atelier) Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 : Modélisation en architecture et urbanisme Crédits : 3 Coefficient : 2 Matière 1 : SIG Crédits : 3 Coefficient : 2
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 50% Examen : 50%
Description des matières	Matière 1 : Modélisation en architecture et urbanisme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes). Maîtriser les concepts spécifiques de la représentation numérique de projet de bâtiment à l'œuvre dans un logiciel de CAO orienté architecture. Maîtriser les principes et méthodes de modélisation 3D. Matière 2 : SIG Savoir représenter et analyser un espace urbain avec les logiciels du SIG. • Apprendre à construire une base de données sur un territoire urbain en vue de l'utiliser en tant qu'outil d'aide à la conception. • Apprendre à interroger la base de données aux fins d'aide à la décision au cours du processus de planification urbaine. • Comprendre le rôle des instruments d'analyse numérique dans le management urbain par concertation.

Libellé de l'UE : Fondamentale**Filière :** ARCHITECTURE**Spécialité :** Architecture et conduite du projet**Semestre :** 4

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : 84h TD : TP: 105h (atelier) Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	Matière 1 : Séminaire 'conduite du projet2' Crédits : 06 Coefficient : 05 Matière 2 : Projet : conduite du projet2 Crédits : 12 Coefficient : 7
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 100%
Description des matières	Matière 1 : Séminaire "conduite du projet2" Cette matière a pour but d'assurer le meilleur suivi de la réalisation et démontrer la responsabilité en matière de réussite économique de l'opération. L'étudiant architecte est appelé à respecter - les délais, de la sécurité jusqu'à la clôture de l'opération et il assure le lien avec le client. - Il assure la facturation de fin de mois jusqu'au projet de décompte final. - Il fait le bilan commercial, technique, financier et administratif. Matière 2 : conduite du projet Ce module vise à fédérer tous les enseignements assurés au sein de la formation, permettre une convergence des connaissances, un recoupement des informations et une synthèse des acquisitions. Ainsi qu'à mettre l'étudiant en situation de vision globale par rapport au projet dans ses diverses spécificités

Libellé de l'UE : Fondamentale

Filière : ARCHITECTURE

Spécialité : Architecture et conduite du projet (Stage2)

Semestre : 4

Répartition du volume horaire global de l'UE et de ses matières	Cours : TD : TP: Travail personnel : 30 jours
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : crédits Matière 1 maîtrise du projet Crédits : 3 Coefficient : 3
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu : 100%
Description des matières	Matière 1 • Etre capable de réaliser rapidement un modèle numérique 3D (esquisse de projet, détail constructif, élément de bibliothèque, etc.) • Maîtriser les paramètres de calcul d'image de synthèse. • Etre capable d'échanger des données entre palette graphique, logiciel de dessin vectoriel, logiciel d'architecture, modeleur 3D et logiciel de rendu.

IV - Programme détaillé par matière

(1 fiche détaillée par matière)

Théorie de projet 1

Intitulé du Master: **Architecture et conduite du projet**

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes).

L'objectif du cours est de maîtriser les fondements théoriques de la mise en forme d'un programme d'un projet d'architecture.

Connaissances préalables recommandées (descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes).

Les matières du cursus licence.

Contenu de la matière :

Le contenu mettra en évidence les aspects à mettre en œuvre lors de l'élaboration d'un programme détaillé d'un projet architectural en tenant compte des concepts récents de durabilité et d'orientation sur le projet urbain. Il s'agira notamment de souligner la notion de besoin, de programme, de norme, de ratio et de projection dans l'avenir. Tous ces éléments doivent être articulés dans le cadre de modèles théoriques en vue de la définition du contenu et du contenant.

1. Etude très élaborée d'un programme aboutissant aux premières esquisses du projet.
2. Besoins de l'utilisateur et ses aspirations
3. Normes et ratios ;
4. Modèles de planning spatial
5. Analyse du site et de l'environnement.

Mode d'évaluation : Evaluation continue sous forme d'interrogations écrites + contrôle des connaissances.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Akin, O., (1986). Psychology of architectural design, Pion, London.

Billings, K., (1995). Master planning for Architecture, Van Nostrand Reinhold, New York.

Broadbent, G., (1988) Design in Architecture, John Wiley and sons, London.

Clarke, R. H. et Pause, M., (1996). Precedents in architecture, Van Nostrand Reinhold, New York.

Dybkoer, L., (1996). A floor plan sketching system based on activities, Journal of Architectural and Planning Research, 13 :3, pp. 198-213.

Heath, T., (1993). An Heuristic architectural planning, Architectural Science Review, Vol. 35, pp. 115-123.

Projet 1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

L'objectif de l'enseignement est de donner des compétences aux apprenants dans l'acquisition

des rudiments de base de la programmation d'un projet architectural et les incidences possibles

que chacun de ces aspects a sur la définition des solutions architecturale.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises*

pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes).

Les matières du cursus licence.

Contenu de la matière :

L'objectif du cours est de maîtriser la formulation d'un projet à travers les données de la programmation.

On développera donc les différents aspects du programme en étudiant les incidences que chacun de ces

aspects a sur la définition des solutions architecturale. Sur un thème donné (soit bâtiment d'équipement

social : école hôpital, etc... soit bâtiment d'équipement de loisirs, soit tout autre thème approprié à un

inventaire exhaustif des données) on déterminera :

1. La liste des facteurs intervenant dans le programme.

Il faut entendre ici par programme le sens le plus élargi possible, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs, données

et conditions pouvant influencer sur le choix des solutions.

2. Analyse de chacun de ces facteurs.

- Les aspects sociologiques ou psychologiques de l'utilisation
- Les aspects « fonctionnels » l'organigramme, l'utilisation.
- La typologie.
- Evolution historique du thème.
- Exemple à travers recherches bibliographiques :
- Exemple à travers relevé ou visites sur modèles existants. x
- Les aspects administratifs du programme, les données économiques particulières au programme.
- Le contexte urbanistique le choix du terrain.

- Le site (climat, microclimat). L'environnement, le terrain, (morphologie, occupation, etc....)
- Les moyens techniques à envisager, les données opérationnelles, le planning.
- Cette liste est indicative et non limitative.

- 1) Etude, soit facteur par facteur, soit en combinant les facteurs, de l'influence qu'ils ont sur le choix des
- 2) solutions. Etude des interactions entre les solutions et les facteurs du programme.
- 3) Etablissement d'une esquisse conclusive.

Mode d'évaluation : Evaluation continue 100%, La validation est effectuée sur la base d'un affichage des projets.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

LECUREUIL(Jacques) – *La programmation urbaine : pourquoi, comment.* le Moniteur, 2002.

MIQCP - *Programmation des constructions publiques.* Le Moniteur, 2ème édition, 2001. et autres publications de la MICQP sur *les marchés d'études de définition et les espaces publics urbains* notamment.

LECUREUIL(Jacques) – *La programmation urbaine : pourquoi, comment.* le Moniteur, 2002.

MIQCP - *Programmation des constructions publiques.* Le Moniteur, 2ème édition, 2001. et autres publications de la MICQP sur *les marchés d'études de définition et les espaces publics urbains* notamment.

construction5

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs

Acquisition des connaissances fondamentales de différents systèmes constructifs, qui permettraient à l'élève architecte d'opérer un choix parmi l'éventail des solutions technologiques existantes pour la réalisation d'un projet déterminé.

Contenu

Après avoir abordé les volets de gros œuvre, de second œuvre et celui relatif au processus de construction et à l'organisation des chantiers, l'enseignement de la quatrième année ouvre une fenêtre sur les connaissances liées à la maîtrise des diverses techniques et technologies de construction.

Partie théorique:

1. Constructions et structures de grande portée en charpente métallique et en bois.
2. Construction des surfaces géométriques complexes:
 - * surfaces à courbure totale constante, négative ou positive (sphères, coupes, voûtes, cylindres, hyperboloïdes, conoïdes, etc.)
 - * surfaces polyédriques (structures réticulées planes et spatiales, structures plissées)

Atelier de construction:

Consiste essentiellement à élaborer un projet de construction complexe dans son ensemble

(y compris les corps d'état secondaires) à partir d'un dossier d'architecture, en prenant en compte:

- * types de coffrages et d'étaisements, rôles et qualités
- * avantages et inconvénients du béton armé, du métal, du béton précontraint (portée, dimensionnement, gain matériaux, gain espace, exécution, etc.)
- * acoustique urbaine et correction architecturale
- * projet d'exécution (choix de l'ossature, type de cloisons, électricité, plomberie, chauffage et ventilation, acoustique, étanchéité, etc.)

C'est un projet long, qui s'étale sur toute l'année et qui doit intégrer toutes les notions techniques, réglementaires et normatives déjà acquises. Le premier semestre est consacré

à la partie du génie civil, avec le choix de système constructif, la conception de la structure, le choix des matériaux et de techniques appropriées de construction (exemple de projet de synthèse: une salle de conférences).

Mode d'évaluation : La validation est effectuée sur la base de l'évaluation d'un projet.

Références (Livres et photocopiés, sites internet, etc).

GENIE URBAIN 1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs

L'objectif du cours consiste à présenter les connaissances théoriques indispensables à la formation des architectes et urbanistes, ainsi que des méthodes techniques et pratiques de résolution des problèmes liés au génie urbain (VRD et transport). Ainsi, la logique proposée dans ce cours est celle de passage global des réseaux urbains à l'échelle d'aménagement urbain (urbanisme opérationnel), afin de démontrer les incidences des réseaux sur la conception d'aménagement.

Contenu

Partie théorique:

A/ Aménagement urbain et voirie

- Techniques de terrassement et protection des sites constructibles
- Voies urbaines (trame routière, hiérarchie, emprise, tracé, rayon de courbure)
- Trames viaires (trame verte, trame d'eau, trame piétonne, etc.)
- Carrefours urbains : aménagement et insertion des carrefours dans les tissus urbains (carrefours dénivelés, croisés, giratoires, trémies, tunnels, etc.)
- Aménagement des aires de stationnement et des parkings

B/ Aménagement urbain et réseaux techniques

- Réseaux techniques et spécifications de programmation et d'aménagement (eau potable, assainissement, gaz, électricité, éclairage public, téléphone, déchets urbains.)
- Normes, ratios, servitudes
- Coordination des réseaux techniques dans l'espace et dans le temps
- Problématique de traitement des ruptures spatiales

Partie pratique:

1. Travaux dirigés : Chaque partie du cours fera l'objet d'un exercice visant l'application des méthodes et outils d'étude et de projection appliqués en génie urbain dans le cadre des opérations d'aménagement.

2. Travaux pratiques: Projet d'aménagement de la voirie et des réseaux techniques lié au sujet du projet d'atelier de 4e année et réalisé en coordination avec l'équipe pédagogique

Mode d'évaluation :

- * Contrôle continu par l'évaluation des exercices réalisés en TD (25%)
- * Evaluation sur travaux pour les projets réalisés en TP (25%)
- * Examen semestriel (50%)

Références

Ouvrage :

1/ Bayon, (R.) ; La pratique des V.R.D, Editions Moniteur, Paris 1982

2/Koch (P.) : La distribution d'eau dans les agglomérations, Editions Eyrolles, Paris

3/Dupuy (G.) &Knaebe(G.) ; Assainir la ville hier et aujourd'hui

4/Merlin(P.) : La planification des transports urbains, Editions Dunod , Paris 1984

5/Zucchelli (A): Introduction à l'urbanisme opérationnel, OPU Alger 1984

Périodiques

1 / Génie Urbain

2/ Ingénieurs des villes de France

3/ Transport

4/ Transport, circulation et environnement

5/ Urbanisme

Planification et aménagement spacial 3

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs

Ce module en continuité avec les deux module de Planification et aménagement spacial 1 et 2

Enseigné en licence (s5 et s6) ,est consacré à l'approfondissement de l'échelle d'approche territoriale (ville et sa périphérie, afin d'introduire les notions de planification stratégique et ses méthodes. Il s'agit de faire comprendre à l'étudiant le rôle de l'architecte dans le processus d'élaboration d'une politique de la ville, de l'audit et le diagnostic stratégique par les procédures d'aménagement, jusqu'à l'élaboration des GPV, en prenant en considération les impératifs du développement durable.

Contenu

Partie théorique:

- I. La ville et les instruments d'orientation stratégique:
 1. L'audit urbain (méthodes et objectifs):
 - * paramètres de l'audit (qualité de vie, attractivité, accessibilité, sécurité urbaine et protection contre les risques majeurs, qualité environnementale, image et identité)
 - * méthodes de l'audit
 2. Le diagnostic, les enjeux et les stratégies d'aménagement
 3. Les acteurs, procédures et outils d'aménagement stratégique (instruments d'orientation, instruments réglementaires)
 4. Les exemples des stratégies d'aménagement (grands projets de ville)

Atelier d'urbanisme:

- I. Exercices:
 - composition et structuration des territoires
 - franges urbaines et entrées de ville
 - ruptures, limites, seuils
 - servitudes et protection contre les risques majeurs
- II. Projet:
 - identification des enjeux de développement urbain élaboration des scénarios

Mode d'évaluation :

* Partie théorique: la validation s'effectue sur la présentation par les étudiants d'un dossier semestriel, comportant l'ensemble des exercices d'application des cours théoriques (exercices commentés, études de cas) liés au projet réalisé en atelier d'urbanisme. La note est attribuée /10, individuellement.

* Partie atelier: la validation s'effectue sur la présentation par le groupe d'étudiants (maximum 3) d'un projet d'atelier d'urbanisme accompagné d'un dossier de synthèse du diagnostic et du commentaire rigoureux de son aboutissement (question initiale, définition

des cibles, méthodes, résultats, sources, bibliographie) devant un jury constitué des enseignants responsables de l'atelier du projet correspondant (UP2) et de l'atelier d'urbanisme (UP6). La note est attribuée /10. Le projet s'exerce sur le même territoire urbain que celui travaillé précédemment, ceci permet à l'étudiant de mieux saisir les complémentarités d'échelles.

Références

(Livres et photocopiés, sites internet, etc.).

- * CHIAPPERO M., Le dessin d'urbanisme, CERTU, Paris 2002
- * REYSSET P., Aménager la ville, Sang de la Terre/Foncier Conseil, Paris 1997
- * MASBOUNGI A., Fabriquer la ville, La Documentation Française, Paris 2001
- * CHALINE C., Les politiques de la ville, Que sais-je?, PUF Paris 2000
- * SAIDOUNI M., Eléments d'introduction à l'urbanisme, Casbah, Alger 2000
- * RONCAYOLO M., La ville et ses territoires, Gallimard, Paris 1990
- * MERLIN P., Les techniques de l'urbanisme, Que sais-je?, PUF, Paris 1995
- * GENESTIER P.F., Vers un nouvel urbanisme. Faire la ville comment ?, Paris 1996
- * LYNCH K., Voir et planifier, Dunod, Paris 1982
- * MOORE R., The Ecology of a Neighborhood Playground: Implications for Planning, Design and Management, DLA, University of California, Berkeley 1973
- * Textes juridiques et instruments réglementaires d'urbanisme en Algérie

Histoire de l'architecture en Algérie

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs:

Que produire comme architecture aujourd'hui en Algérie ? Cette question se pose avec insistance et déborde largement le cadre des institutions spécialisées. Elle suppose une affirmation qui, à de rares exceptions près, fait l'unanimité. L'architecture et la ville sont la projection sous forme tridimensionnelles d'une société donnée à un moment donné de son histoire.

Cette affirmation suppose elle-même des mécanismes, des savoirs, qui peuvent passer de l'interprétation de caractéristiques fondamentales de cette formation sociale à sa « traduction matérielle », à son Architecture. Ces mécanismes ne peuvent se résumer aux différentes opérations combinatoires et géométriques qui permettent de passer d'un programme à une architecture, car si ces opérations sont la pierre angulaire de l'apprentissage, elles n'intègrent que très rarement les données culturelles inhérentes à un environnement.

Tout au long de l'histoire on observe l'élaboration de types, de modèles qui subissent soit de lentes mutations soit des transformations brutales imposées par les développements de la société. Si ces transformations sont d'ordre économique, sociologique, technique et culturel, etc., leur impact sur l'architecture n'est pas mécanique mais passe par un « filtre », qui est le savoir des concepteurs qui lui possède un degré d'autonomie relatif et qui fait appel à des processus opératoires spécifiques (sémantisation, abstraction, schématisation, etc.) et que nous retrouvons dans l'évolution historique du rapport société/architecture. Ces savoirs ne sont donc pas absolus (a-historiques), mais tributaires de leur propre histoire et de leur propre champs de constitution. Ils sont souvent réduits hélas à l'état de recettes, d'opérations analytiques qui finissent au bout de la chaîne déductive par confiner l'architecture dans ses aspects partiels dans une vision appauvrie de la totalité architecture.

Nous avons hérité de la conception vieillie et idéalisée de l'architecture comme expression du goût et de l'originalité individuels. Cette conception née sous d'autres cieux ne peut satisfaire aux exigences de qualité et de réflexion qui s'impose aujourd'hui dans notre production du cadre bâti. L'apprentissage du métier est un processus rationalisé qui ne fait appel ni à l'originalité à tout prix, ni à une créativité comprise comme patrimoine génétique de « l'artiste ».

Contenus:

1. Programme cadre.

La quatrième année sera consacrée:

* à l'étude du langage architectural en Algérie coloniale et post-coloniale, des bouleversements des traditions locales face aux influences extérieures et de leur impact social. La question fondamentale: quelle architecture en Algérie demain ? prend alors toute son importance et est évaluée à la lumière des enseignements précédemment reçus, sous forme d'une rétrospection dans l'histoire à la recherche des phénomènes d'évolution similaires et de leurs

conséquences spatiotemporelles que l'on peut évaluer de la perspective d'aujourd'hui afin d'en tirer l'expérience;

* à l'introduction à la problématique de la préservation du patrimoine architectural, dans le cadre des nouvelles lois sur le patrimoine culturel et naturel en vigueur en Algérie. Cette introduction, obligatoire pour l'ensemble des étudiants, constitue en même temps la base de l'enseignement optionnel de 5e année (option Architecture & Patrimoine).

Mode d'évaluation :

L'évaluation s'effectuera sur la base d'un recueil des TD corrigés, des interrogations courtes et d'un examen semestriel.

Références

(Livres et photocopiés, sites internet, etc.).

Structures spéciales 1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Préparer les étudiants à réfléchir à l'aspect structurel lors de la conception d'un projet.
Familiariser les étudiants pour le prédimensionnement d'ouvrages spéciaux.
Donner aux étudiants une formation technique leur permettant d'assurer une coordination avec les autres intervenants.
Donner des outils simples aux étudiants leur permettant d'effectuer certains contrôles.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Contenu de la matière :

Contenu

- Géotechnique et fondations spéciales.
- Structures dans les constructions spéciales
(IGH, halles industrielles, ponts, châteaux d'eau et autres ouvrages spéciaux)
- Structures mixtes.
- Structures spatiales :
 - coques et voiles minces
 - structures tendues
 - structures tridimensionnelles
- Parois moulées.
- Phénomène sismique et sa prise en compte dans les constructions.

Mode d'évaluation :

L'évaluation s'effectue par contrôle continu (deux interrogations partielles) et un examen final.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Equipements spéciaux 1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Analyse de différentes composantes de l'ambiance architecturale, définition de la notion de confort visuel et sonore.

Application des notions d'éclairagisme (perception et confort)

Application d'une méthode d'évaluation du confort visuel et acoustique.

Equipements et appareillages spéciaux.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Contenu de la matière :

1. Ambiances lumineuses et confort visuel:

1. Éclairage intérieur et confort visuel
2. Études et principes de calcul des installations électriques (type d'éclairage, indice de forme du local, facteur de dépréciation, rendement des luminaires).
3. installations électriques et réseau incendie
4. réseaux de distribution de l'énergie et équipements (modes de production et de distribution, calcul des bilans de puissance, armoires électriques, poste transformateur et groupe électrogène, réglementation et sécurité des réseaux)
5. équipements électriques spéciaux (hôpitaux, locaux industriels, salles de sport).

2. Ambiances sonores et confort acoustique:

1. isolation acoustique et protection du système auditif (cartographie sonore, indice d'affaiblissement acoustique, loi de masse et de fréquence, fréquences critiques et résonance de parois, réglementation)
2. correction acoustique (temps de réverbération optimum, niveaux d'intensité des sources, choix des matériaux, recommandations normatives)
3. acoustique des lieux d'écoute (conception acoustique et géométrie des salles)
4. isolation acoustique des équipements spéciaux (ascenseurs, monte charges, escaliers mécaniques)

Mode d'évaluation :

L'évaluation s'effectue par contrôle continu (deux interrogations partielles) et un examen final.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Remond, C., L'équipement électrique des bâtiments, Traité du bâtiment, Eyrolles .Paris

Salomon, A., Notions d'éclairagisme, Dunod . Paris

Vandelplanque, P. L'éclairage : notions de base, Projets d'installations.

La Toison, M., Introduction à l'éclairagisme, Eyrolles, Paris.

Raes, A. Isolation sonore et acoustique architecturale, Ed. Chiron. Paris. 1964

Meisser, M. La pratique de l'acoustique dans le bâtiment, Ed .Eyrolles . Paris. 1978

CATED, L'isolation acoustique, Paris, Le Moniteur, 1980.

Langue Anglaise 3

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Les objectifs de l'enseignement de ce module consistent en la consolidation et perfectionnement des compétences linguistiques. Globalement les objectifs pédagogiques tournent autour de la compréhension de l'oral (listening), la production orale (Speaking), qui doit permettre à l'étudiant d'exprimer ses propres idées en utilisant des outils didactiques tels que les cartes, schémas et autres illustrations graphiques portant sur un travail individuel ou de groupe (ex. un projet/exercice d'atelier.) et la compréhension de l'écrit (Reading), qui doit permettre l'identification de la structure rhétorique d'un texte et de certaines macro structures tels que le passage du général au particulier et le couple problème/solution et d'appliquer ces stratégies de lecture afin d'anticiper l'information et comprendre un document rapidement.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Les matières du cursus licence.

Contenu de la matière :

Compréhension de l'oral (Listening)

Conversations, interviews (textes audio lus par un locuteur natif).

Compléter un tableau/diagramme.

Légender un schéma/une illustration.

Compléter des phrases/un texte.

Remplir un questionnaire.

2. Compréhension de l'écrit (Reading) (notion de dérivation, la composition, les contextes linguistique et situationnel, la transparence):

Questions de compréhension. QCM.

Tableaux/diagrammes/phrases à compléter.

Phrases/paragraphes à mettre en ordre.

La dérivation, la composition, les contextes linguistique et situationnel, la transparence.

Les activités linguistiques seront variées, mais toujours présentées dans un contexte et selon des objectifs clairement définis. L'utilisation d'Internet sera essentielle afin de faire prendre conscience à l'étudiant de son utilité dans la recherche bibliographique et l'apprentissage de l'anglais, puisqu'il aura accès aux différents sites didactiques qui lui permettront de tester et d'évaluer ses propres compétences. D'autres supports audio-visuels seront également d'une grande efficacité, tels que la projection des films sur l'architecture/l'urbanisme, ainsi que le laboratoire de langue.

Mode d'évaluation :

L'étudiant est soumis au contrôle des connaissances, 100% examen.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Alexander, C., (1979) *A Pattern Language*. Oxford: OUP

Lynch, k. (1960) *The Image of the City*. MIT Press.

The Architectural Review. The world's favourite architectural magazine. London: John Stock

Sites Internet

National Geographic at www.nationalgeographic.com; <http://www.english-to-go.com>;
<http://Elaston.com>

Méthodologie du mémoire 1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement :

Maîtrise de la méthodologie et des techniques de recherches

Connaissances préalables recommandées :

Matières 'théorie de projet' des différentes années de la formation en Licence.

Contenu de la matière :

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ESPRIT SCIENTIFIQUE :

1. La finesse de la remarque
2. L'interrogation utile
3. Le raisonnement profond
4. La méthodologie organisationnelle
5. La maîtrise du soi
6. L'objectivité et la subjectivité

LES CARACTERISTIQUES DE LA SCIENCE

1. Les différents types de savoir
2. L'épistémologie et la source de la connaissance scientifique
3. Le langage scientifique
4. Les objectifs de la science
5. Les sciences de la nature et les sciences humaines

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1. Les critères de caractérisation d'une recherche
2. Le cycle de la recherche scientifique
3. Les étapes transdisciplinaires d'une recherche
4. L'éthique de la recherche scientifique

LA METHODOLOGIE D'APPROCHE

1. **Les méthodes (quantitative, qualitative, expérimentale, historique, méthode d'enquête, etc..)**
2. Les techniques de recherche (contact, production, informations, liberté des informateurs, contenu de documents, prélèvement etc..)
3. L'évaluation scientifique

LA FORMULATION DE LA PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

1. Le choix du sujet de recherche
2. La faisabilité de la recherche
3. La revue de la littérature existante
4. La démarche générale
5. La critique et la sélection des ouvrages

6. La précision du problème de recherche

LA MISE EN OPERATION DU PROBLEME DE RECHERCHE

1. L'hypothèse classique.
2. L'analyse conceptuelle (concept, dimensions du concept, indicateurs d'une dimension d'un concept, variable, etc.)
3. Les contrôles de validité
4. Le cadre de référence (population à étudier, moyens de réalisation, etc.)

Mode d'évaluation : (Examen : 50%, Evaluation continue : 50%)

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

- Angers M. (1997). *Initiation Pratique à la Méthodologie des Sciences Humaines*. Ed. Casbah, Alger et Ed. CEC Inc., Québec.
- Arbrio A. M. et Fournier P. (2003). *L'Enquête et ses Méthodes. L'Observation Directe*. Ed. Nathan/VUEF, Paris.
- Blanchet A., Ghiglione R., Massonat J. et Trognon A. (2000). *Les Techniques d'Enquête en Sciences Sociales. Observer, Interviewer, Questionner*. Ed. Dunod, Paris.
- De Singly F. (1992). *L'Enquête et ses Méthodes: le Questionnaire*. Ed. Nathan, Paris.
- Diday E., Lemaire J., Pouget J. et Testu F. (1982). *Eléments d'Analyse de Données*. Ed. Dunod, Paris.
- Doise W. et al (1992). *Représentations Sociales et Analyse des Données*. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Théorie de projet 2

Intitulé du Master: Architecture conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

La matière « théorie du projet 2 », permet aux étudiants d'acquérir les connaissances de base matière de conception architecturale intégrée et dont les équipements et les systèmes constructifs peuvent constituer des facteurs générateurs de la forme architecturale. Une conception consciente de ces enjeux permettra de donner leur rôle véritable aux éléments de construction et d'ambiance dans le projet architectural.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Théorie du projet 1

Contenu de la matière :

L'objectif de ce cours est double :

- 1) Apprendre les divers moyens et connaissances utiles pour pouvoir passer de l'idée formulée architecturalement (l'avant projet) à la réalisation, donc maîtriser les différentes façons de rendre réalisable un projet : plan d'exécution, description des ouvrages, choix des matériaux et produits, définition des caractéristiques structurales et constructives, devis quantitatif et estimatif.
- 2) Comprendre les rapports dialectiques entre l'architecture et la technologie, utiliser la technologie à des fins architecturales.

Mode d'évaluation : La validation est effectuée sur la base d'un contrôle continu des connaissances, et d'un examen semestriel.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Projet 2

Intitulé du Master: Architecture conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

L'objectif de la matière « projet2 » est de permettre aux étudiants de maîtriser les rouages de la maîtrise d'œuvre et de conduite de projet en situation d'exécution. La maîtrise des détails techniques, de procédures administratives et de chantier sera de mise lors de ce semestre.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Théorie du projet1, projet 1

Contenu de la matière :

- Les enseignants donneront un programme à la fois réduit et très précis (définition de toutes les contraintes, du terrain d'implantation, de l'économie du projet, etc...).
- A) Les étudiants établiront un avant projet.
- B) Sur la base de cet avant-projet, ils réaliseront le dossier d'exécution comportant les phases suivantes :
 - C1) plan de terrain (accompagne d'un cours résumé de topographie et de travail pratique).
 - C2) nature du terrain (accompagné de travail pratique).
 - C3) étude des caractéristiques structurelles et constructives (travaux pratiques des structure et de constructions).
 - C4) Etude des équipements d'assainissement d'alimentation en eau, électricité et gaz, d'éclairage et de chauffage (travaux pratiques d'équipement du bâtiment).
 - C5) établissements du plan d'exécution et du plan de détails (accompagné d'un cours sur les techniques de représentation, cotation, etc....).
 - C6) établissement d'un devis descriptif des ouvrages, d'un bordereau des prix et d'un mètre (accompagné d'un cours sur les techniques du métré, la présentation et le contenu des marchés, la procédure de consultation des entreprises).

A ce cours participeront les enseignants de technologie des matériaux, de construction, de structure, de construction et d'équipement sous forme de travaux d'application.

Mode d'évaluation : évaluation sur affichage de projets, continu 100%.

Construction6

Intitulé du Master: Architecture conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Cet enseignement vise la constitution d'une culture constructive, qui placée au centre même du processus du projet, est considérée comme un instrument de conception, appliqué aux spécificités des équipements.

Elle initie dans ce cadre l'identification des procédés constructifs propres aux équipements: singularité ; grandes portées ; façades rapportées, flux de distribution liées à la fréquentation du public, confort acoustique des usagers...

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Atelier de construction 1

Contenu de la matière :

Mode d'évaluation :

Evaluation en contrôle continu avec remise d'une notice finale

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Génie urbain 2

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement.

L'objectif du cours consiste à présenter les connaissances théoriques indispensables à la formation des architectes et urbanistes, ainsi que des méthodes techniques et pratiques de résolution des problèmes liés au génie urbain (VRD et transport). Ainsi, la logique proposée dans ce cours est celle de passage global des réseaux urbains à l'échelle d'aménagement urbain (urbanisme opérationnel), afin de démontrer les incidences des réseaux sur la conception d'aménagement. Une attention particulière est consacrée ce semestre aux problématiques de transport urbain, méthodes de planification et règlements liés à l'aménagement de ses réseaux.

Connaissances préalables recommandées : Licence en architecture

Contenu de la matière :

Partie théorique:

CI Aménagement urbain et transport

- Intégration des réseaux de transport dans la ville (tracés, flux et équipements)
- Transports en commun : architecture des réseaux, modes de transports
- Méthodes de prévision et de gestion du transport urbain : Plan de transport et Plan de Déplacements Urbains (P.D.U)

Partie pratique:

1. **Travaux dirigés :** Chaque partie du cours fera l'objet d'un exercice visant l'application des méthodes et outils d'étude et de projection appliqués en génie urbain dans le cadre des opérations d'aménagement.
2. **Travaux pratiques:** Projet d'aménagement d'un réseau de transport en commun en site propre, réalisé sur le sujet du projet de l'atelier d'urbanisme UV38.

Mode d'évaluation :

- * Contrôle continu par l'évaluation des exercices réalisés en TD (25%)
- * Evaluation sur travaux pour les projets réalisés en TP (25%)
- * Examen semestriel (50%)

Programmation 1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : Semestre 2 et Semestre 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement:

distinguer clairement les diverses phases de la démarche programmatique, percevoir les enjeux et hiérarchiser les demandes, définir le contenu du document programme, outil contractuel de la commande déterminant ainsi les relations entre donneur d'ordre et concepteur, mettre en oeuvre des pratiques de programmation, sur des thèmes divers,

Connaissances préalables recommandées :

L'étudiant doit avoir des connaissances en sociologie, économie, finance, gestion, méthodes d'analyse variées, des connaissances sur les outils de la qualité et l'analyse de la valeur. Des connaissances en mathématiques et en statistiques sont fondamentales.

Contenu de la matière :

Place de la programmation dans le processus, Etude préalable pré-opérationnelle, Démarche programmatique (théorie et pratique), Démarches programmatiques concertées et participatives, Mise en jeu des données réglementaires et performancielles (applications), Sensibilisation à l'économie de projet dans les missions de PAMO, Jury de concours, commission technique, adéquation programme/projet, Ouverture sur la programmation urbaine, Présentation du sujet de mémoire

Sur un thème donné (bâtiment d'équipement social, bâtiment d'équipement de loisir, tout autre thème approprié à un inventaire exhaustif des données) seront déterminés :

- La liste des facteurs intervenant dans le programme c'est-à-dire l'ensemble des facteurs, données et conditions pouvant influencer le choix des solutions.
- Analyse de chacun de ces facteurs : Analyse du contexte : analyse foncière, urbaine, socio-économique, démographique pour la mise en évidence des opportunités et possibilités du projet.
- Analyse des besoins pour la qualification et définition du projet ce qui permettra d'aboutir à une pré-programmation théorique générant la liste des locaux et espaces ;
- Proposition de scénarios ;
- Programme architectural et technique détaillé ;
- Assistance au concours de Maîtrise d'oeuvre ;
- Assistance post concours.

Mode d'évaluation : La validation est effectuée sur la base d'un contrôle continu des connaissances, et d'un examen semestriel.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Maitrise d'Ouvrage1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : Semestre 2 et Semestre 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement:

Etre capable de répondre aux besoins du maitre d'ouvrage par l'approfondissement de la première idée et la prise en compte des différents enjeux des projets, mieux répondre aux besoins des usagers, fonder le projet sur une analyse approfondie, aider à gérer les contrats avec des sociétés et entreprises, sécuriser la conformité juridique et financière des projets, optimiser l'exploitation et la maintenance des équipements.

Connaissances préalables recommandées

Connaissance du processus de conception, partenaires, contractants, maîtriser la notion de projet architectural et urbain, gestion, économie, finance chantier, planification

Contenu de la matière :

La maîtrise d'ouvrage: définition, rôles, fonctions, responsabilités, assistance à maîtrise d'ouvrage...

Les intervenants dans l'acte de construire

Les actes et instruments d'urbanisme

Expertise judiciaire

Code des marchés publics

Jurés de concours

Montage et réalisation d'une opération immobilière

Passation des marches de travaux privés

1) Assistance à donneur d'ordre : en amont du projet : réflexion stratégique étude d'opportunité ou de faisabilité documents de planification ;

2) Assistance opérationnelle : au cours de la réalisation ; aide au suivi de la réalisation ;

3) Assistance à la gestion et à l'exploitation l'issue de l'opération gestion des services, délégation des services

GESTION DE PROJET1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : Semestre 2 et Semestre 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement:

Savoir calculer un planning de projet, établir un point d'avancement avec un outil de gestion, établir un plan de développement, préparer des décisions de pilotage, établir un tableau de bord de suivi, estimer les coûts et la durée d'un projet et mettre en adéquation les méthodes d'estimation et le projet.

Connaissances préalables recommandées:

L'étudiant doit avoir acquis des connaissances en manipulation d'outils et de logiciels informatiques, planification, ordonnancement, gestion, économie, statistiques, projet d'architecture.

Contenu de la matière :

La gestion de projet est une démarche visant à structurer, assurer et optimiser le bon déroulement d'un projet suffisamment complexe pour devoir être planifié, budgétisé et piloté.

Définition d'un projet- découpage d'un projet- conduite d'un projet- planification et pilotage de projet- simulation de projet- estimation de projet- approche par motif de conception- outils de gestion- standards internationaux.

Méthodologie du mémoire 2

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Préparer les étudiants au choix du sujet de mémoire et à la rédaction de la problématique. Développer les capacités de l'étudiant à formaliser sa pensée de manière rationnelle et à la communiquer de manière rigoureuse.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Contenu de la matière :

Le deuxième semestre constitue l'apprentissage de la pratique de la rédaction. Au cours des TD les étudiants sont amenés à effectuer:

- des choix de sujet dans chacune de matières optionnelles
- un cadrage référentiel et méthodologique de chaque sujet
- une rédaction préliminaire de la problématique pour chaque sujet

L'enseignement requiert une collaboration avec les enseignants des modules optionnels et une coordination du planning des TD (les 6 TD de méthodologie sont accueillis dans le volume horaire des matières optionnelles).

Mode d'évaluation :

La validation du module est semestrielle et se compose de la note du séminaire + la note de méthodologie des essais sur mémoire que l'étudiant est amené à rédiger durant ce semestre. L'évaluation donne lieu à une soutenance devant un jury d'orientation, qui permet d'apprécier, outre le niveau des connaissances, les capacités de communication de l'étudiant. Les essais sont évalués en méthodologie:

- * sur la structuration de l'essai
- * sur la rédaction de la problématique spécifique à chaque essai
- * sur la pertinence des critères des choix effectués et des méthodes d'investigation choisies

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

L'art de la thèse, Beaud M., Casbah, Alger 1999

Guide pratique pour rédiger un mémoire de maîtrise, de DEA ou une thèse, Fondanèche D.

Langue Anglaise 4

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière :

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

- Consolidation et perfectionnement des compétences linguistiques.
- la compréhension de l'oral (Listening), la production orale (Speaking), et la compréhension de l'écrit (Reading).
- la production écrite (Writing), permet l'utilisation d'un vocabulaire approprié et la manipulation des structures grammaticales pour exprimer les idées d'une manière claire.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Contenu de la matière :

1. Compréhension de l'oral (Listening)

Conversations, interviews (textes audio lus par un locuteur natif).

Compléter un tableau/diagramme.

Légender un schéma/une illustration.

Compléter des phrases/un texte.

Remplir un questionnaire.

2. Compréhension de l'écrit (Reading) (notion de dérivation, la composition, les contextes linguistique et situationnel, la transparence):

Questions de compréhension. QCM.

Tableaux/diagrammes/phrases à compléter.

Phrases/paragraphes à mettre en ordre.

La dérivation, la composition, les contextes linguistique et situationnel, la transparence.

Les activités linguistiques seront variées, mais toujours présentées dans un contexte et selon des objectifs clairement définis. L'utilisation d'Internet sera essentielle afin de faire prendre conscience à l'étudiant de son utilité dans la recherche bibliographique et l'apprentissage de l'anglais, puisqu'il aura accès aux différents sites didactiques qui lui permettront de tester et d'évaluer ses propres compétences. D'autres supports audio-visuels seront également d'une grande efficacité, tels que la projection des films sur l'architecture/l'urbanisme, ainsi que le laboratoire de langue

Mode d'évaluation :

L'étudiant est soumis au contrôle des connaissances : 100% examen.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Réglementation

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière :

Objectifs de l'enseignement:

L'étudiant doit acquérir à l'issue de ces enseignements la maîtrise de toute la réglementation régissant l'acte du bâti, du foncier, les normes et lois régissant les différents types de transactions foncières et immobilières.

La réglementation doit être abordée de manière thématique et traitée par dossier, chaque dossier portant sur chacune des problématiques de la construction.

- Maîtriser tous les paramètres administratifs et techniques à prendre en compte pour évaluer les besoins et les formuler sous forme de demande à interpréter en commande et traduire en programme, en conformité avec la réglementation.
- Connaître les prescriptions réglementaires pour identifier les exigences des cahiers des charges établis par les maîtres d'œuvres;
- Faciliter les missions de contrôle.

Connaissances préalables recommandées:

L'étudiant doit au préalable avoir des connaissances en législation, cadre administratif et réglementaire de l'exercice de la profession et de la pratique dans le domaine de la construction et de l'urbanisme, langue arabe et français

Contenu de la matière :

Tous les volets de la réglementation, assurances construction, responsabilité, lois du foncier, rédaction des contrats.

II/ FAISABILITE D'UNE OPERATION

1. La réglementation du droit de construire

- servitude d'urbanisme;
- règlement national d'urbanisme;
- plan d'occupation des sols;
- règles locales d'urbanisme-plans locaux d'urbanisme;
- zones d'aménagement concerté;
- Cartes communales;
- servitudes d'utilité publique (conservation du patrimoine, utilisation de certaines ressources et équipements, servitudes relatives à la défense nationale, servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique);
- Principes généraux des servitudes de droit privé;
- servitudes résultant de la situation des lieux;
- servitudes légales (propriété, voisinage, passage...);
- principes généraux des autorisations d'urbanisme;
- objet et charges d'application du permis de construire;
- présentation de la demande de permis de construire;
- instruction, décision et mise en œuvre du permis de construire;
- la réglementation du permis de démolir;
- régime de la division de terrains-lotissements;
- demande de permis d'aménagement et déclaration préalable de lotissement;
- contribution d'urbanisme-principes généraux;

- textes et contributions fiscales;
- contributions et participations d'urbanisme.

II/REGLEMENTATION TECHNIQUE

I/ Aperçu historique

I/ Types de réglementation technique

- 1- Diversité des règles techniques
- 2- Normes
- 3- Documents techniques unifiés
- 4- Avis techniques
- 5- Règles ou recommandations professionnelles

III/ Statut juridique des règlements techniques

- 1-Règlementation technique obligatoire
- 2- Règlementation technique non obligatoire

IV/ Obligation de référence aux normes

VI Principales instances européennes de réglementation technique et Algériennes

VI Organismes internationaux de réglementation

VII/ Politique et marques de qualité

- Certificat de qualification
- Certificat de produit
- Certificat d'organismes
- Certificat NF
- Liste des marques de qualité NF
- Avis techniques et autres procédures particulières
- DTU et fascicules du cahier des clauses techniques
- Sites internet

VIII/ Règles dimensionnelles

- 1- Tous les bâtiments
- 2- Spécifiques aux bâtiments d'habitation
- 3- Spécifiques aux bâtiments autres
- 4- Changement de destination de bâtiment

ECONOMIE DE PROJET

Intitulé du Master: Architecture et Environnement

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement

La maîtrise de l'aspect économique dans le processus de montage de projet, maîtrise des concepts : estimation, évaluation, prévision, programmation d'un point de vue financier et économique.

Connaissances préalables recommandées : Mathématiques, statistique, informatique, économie générale, réglementation, législation

Contenu de la matière :

Présentation du métier d'économiste de la construction

L'économie de la filière construction

L'estimation du coût prévisionnel des travaux

L'établissement de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération

La maîtrise des coûts à chaque phase de l'opération

- Pré - programme, programme, concours de maîtrise d'oeuvre sur Esquisse (ESQ),
- Avant – Projet Sommaire (APS) et Avant – Projet Détaillé (APD).

L'approche de projet en coût global

- Historique, le coût global, pourquoi faire ?
- Définition du contenu des coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance,
- Le calcul en coût global,
- Qualité et coût global, haute qualité environnementale (HQE) et coût g

Mise en situation professionnelle **(Stage1)**

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement *(Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes).*

Ce stage est pour l'étudiant l'occasion d'acquérir par l'observation des pratiques un minimum de sens critique sur les relations entre maître d'œuvre et entrepreneur, sur l'organisation d'un chantier, l'organisation des tâches et leur succession dans le temps.

Connaissances préalables recommandées *(descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes).*

Contenu de la matière :

Dans un bureau d'étude étatique ou privé, dans une entreprise générale du bâtiment ou de matériaux.

Le stage doit être réalisé au cours de la première année master, stage d'une durée maximale de 15 jours soit 70 heures.

Mode d'évaluation : Rapport de stage noté

Références *(Livres et photocopiés, sites internet, etc).*

Séminaire 'conduite du projet 1

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Cette matière a pour but d'enseigner le processus de conduite de l'ouvrage architectural, dans toutes ses dimensions liées à la réalisation proprement dite. En effet, l'architecte doit, en plus d'assumer la responsabilité d'une étude appropriée, ses missions sont à la fois techniques, financières et commerciales. Elles peuvent être étendues à l'administratif- Il se tient informé des évolutions des nouvelles technologies et de leur mise en œuvre. Il sait établir une étude de prix, élaborer une réponse technique en fonction des besoins du client et il intervient dans la mise au point du marché.

Il maîtrise la préparation du chantier et les moyens techniques et humains associés, coordonne les études, le service « achats », le dépôt et met en œuvre la réalisation sur un budget d'exécution qu'il a constitué et sur lequel il s'engage. Il planifie les travaux TCE.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Contenu de la matière :

Les thèmes suivants sont suggérés :

1. **droit de l'urbanisme et de la construction** : l'ensemble de règles et d'institutions établies en vue d'obtenir un aménagement de l'espace conforme aux objectifs d'aménagement des collectivités publiques.
2. **informatique de gestion 01** : Application informatique des contenus des autres matières autour du Management de Projet, mise en pratique des différents logiciels de gestion informatique
3. **industrialisation du bâtiment et préfabrication** :
4. **conception des structures et architecture** : Donner un panorama des structures utilisées dans le bâtiment.- Etablir une typologie basée sur la mécanique des structures.
5. **les modes constructifs** : dans tous les ouvrages ou documents internes aux entreprises traitant de la préparation de chantier. En général cette étape est placée en début de l'analyse du chantier, ce qui n'est à mon avis pas complètement judicieux.
6. **plan d'exécution et détail de construction** ils complètent les plans de définition précédents et sont traités avec tous les renseignements techniques professionnels par les plans suivants : béton armé, réseaux d'évacuation, charpente, appareillage électrique, distribution d'eau froide et d'eau chaude, et chauffage par circulation d'eau chaude.
7. **équipement de bâtiments et corps d'état secondaires** :
8. **étude des V.R.D** : Il s'agit des différents raccordements et branchements réalisés sur un terrain pour qu'il soit viabilisé. Le terrain, à l'origine nu, est dit équipé, une fois ces réalisations faites. Les voies, l'assainissement, l'alimentation en eau potable, l'électricité gaz.....etc

Mode d'évaluation :

Lors de la première étape, le travail peut être effectué en binômes, la suite du projet étant obligatoirement individuelle. La validation du projet s'effectue sous forme de deux affichages (un pour chaque phase, avec le même coefficient), dont le dernier devant le collectif des enseignants de l'option et des enseignants associés à l'option participant au séminaire thématique. Au cours de l'affichage les étudiants exposent:

1. un dossier graphique présentant les résultats de l'analyse et les propositions de programmation, d'aménagement et des choix technologiques qui en sont issues;
2. un dossier descriptif qui retrace les étapes de la réflexion, et qui présente les documents et organismes contactés, les enquêtes éventuelles réalisées, la bibliographie thématique consultée, etc. Au cours d'un débat qui s'instaure lors de l'affichage, un recadrement des objectifs ou un recentrage des enjeux peut intervenir et participer à l'amélioration des solutions apportées. Ce type de débat met en plus les étudiants en situation de confrontation quasi réelle avec les conditions du métier, et rend possible une réelle collaboration avec les autres unités pédagogiques.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

24 critères pour concevoir et construire un bâtiment dans une logique de développement durable, éd. CSTB - fascicule 2864 - 1996

Programmation haute qualité environnementale, ADEME – 1996

Hurpy, I., et al. programmer la qualité environnementale d'une construction, ed. d PCA recherche n°82, CSTB - 1996

Bâtiment et HQE - mode d'emploi a l'usage des maitres d'ouvrage, region alsace

Preisig, H. R., et al., Savoir construire eco-logique, eco-nomique - guide pour le maitre d'ouvrage, züricherschulewinterthur - zürich 1999

Logement social et haute qualité environnementale, association AQE : alsace qualité environnement, les cahiers de la qualité environnementale n°5 - 2001

Dehan, Ph., Qualité architecturale et innovation tome 1- méthode d'évaluation, ed PUCA collection recherches n°112 - diffusion CSTB - mars 1999

Deoux, P., Habitat, qualité, sante - le guide de l'habitat sain, éd. Medieco, Andorre - 1997.

Gauzin-Müller , D., l'architecture écologique, éd. moniteur - nov. 2001 - 287 p.

Kenneth F. Cannon, Technologie de la construction de bâtiments, Mc Graw Hill 1984

Technologie des matériaux de construction, e. olivier, Entreprise moderne d'édition, 2 tomes

Fruitet,L., Cours de construction métallique, Dunod, 1983

Convention de coordination dimensionnelle, moniteur, 1978

Construire en acier – structures, enveloppes, assemblages et composants, moniteur 1993

Projet conduite du projet 1

Intitulé du Master: Architecture conduite du projet

Semestre : Semestre 3 et Semestre 4

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement:

Ce module vise à fédérer tous les enseignements assurés au sein de la formation, permettre une convergence des connaissances, un recoupement des informations et une synthèse des acquisitions. Ainsi qu'à mettre l'étudiant en situation de vision globale par rapport au projet dans ses diverses spécificités

Connaissances préalables recommandées :

Maîtrise des outils de lecture et de représentation, connaissances techniques se rapportant au domaine de l'architecture et de la construction, expression verbale, maîtrise des concepts autour du projet et de son détail, terrain, chantier, organisation, mise en œuvre

Contenu de la matière :

Projet architectural dans le milieu urbain-

Grands équipements-

Projet en tissu ancien-

Projet et environnement

Mode d'évaluation : évaluation sur affichage de projets, continu 100%.

Programmation 2

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : Semestre 2 et Semestre 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement:

distinguer clairement les diverses phases de la démarche programmatique, percevoir les enjeux et hiérarchiser les demandes, définir le contenu du document programme, outil contractuel de la commande déterminant ainsi les relations entre donneur d'ordre et concepteur, mettre en oeuvre des pratiques de programmation, sur des thèmes divers,

Connaissances préalables recommandées :

L'étudiant doit avoir des connaissances en sociologie, économie, finance, gestion, méthodes d'analyse variées, des connaissances sur les outils de la qualité et l'analyse de la valeur. Des connaissances en mathématiques et en statistiques sont fondamentales.

Contenu de la matière :

Place de la programmation dans le processus, Etude préalable pré-opérationnelle, Démarche programmatique (théorie et pratique), Démarches programmatiques concertées et participatives, Mise en jeu des données réglementaires et performancielles (applications), Sensibilisation à l'économie de projet dans les missions de PAMO, Jury de concours, commission technique, adéquation programme/projet, Ouverture sur la programmation urbaine, Présentation du sujet de mémoire

Sur un thème donné (bâtiment d'équipement social, bâtiment d'équipement de loisir, tout autre thème approprié à un inventaire exhaustif des données) seront déterminés :

- La liste des facteurs intervenant dans le programme c'est-à-dire l'ensemble des facteurs, données et conditions pouvant influencer le choix des solutions.
- Analyse de chacun de ces facteurs : Analyse du contexte : analyse foncière, urbaine, socio-économique, démographique pour la mise en évidence des opportunités et possibilités du projet.
- Analyse des besoins pour la qualification et définition du projet ce qui permettra d'aboutir à une pré-programmation théorique générant la liste des locaux et espaces ;
- Proposition de scénarios ;
- Programme architectural et technique détaillé ;
- Assistance au concours de Maîtrise d'oeuvre ;
- Assistance post concours.

Mode d'évaluation : La validation est effectuée sur la base d'un contrôle continu des connaissances, et d'un examen semestriel.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Maitrise d'Ouvrage2

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : Semestre 2 et Semestre 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement:

Etre capable de répondre aux besoins du maitre d'ouvrage par l'approfondissement de la première idée et la prise en compte des différents enjeux des projets, mieux répondre aux besoins des usagers, fonder le projet sur une analyse approfondie, aider à gérer les contrats avec des sociétés et entreprises, sécuriser la conformité juridique et financière des projets, optimiser l'exploitation et la maintenance des équipements.

Connaissances préalables recommandées

Connaissance du processus de conception, partenaires, contractants, maîtriser la notion de projet architectural et urbain, gestion, économie, finance chantier, planification

Contenu de la matière :

La maîtrise d'ouvrage: définition, rôles, fonctions, responsabilités, assistance à maîtrise d'ouvrage...

Les intervenants dans l'acte de construire

Les actes et instruments d'urbanisme

Expertise judiciaire

Code des marchés publics

Jurés de concours

Montage et réalisation d'une opération immobilière

Passation des marchés de travaux privés

1) Assistance à donneur d'ordre : en amont du projet : réflexion stratégique étude d'opportunité ou de faisabilité documents de planification ;

2) Assistance opérationnelle : au cours de la réalisation ; aide au suivi de la réalisation ;

3) Assistance à la gestion et à l'exploitation l'issue de l'opération gestion des services, délégation des services

GESTION DE PROJET2

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : Semestre 2 et Semestre 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement:

Savoir calculer un planning de projet, établir un point d'avancement avec un outil de gestion, établir un plan de développement, préparer des décisions de pilotage, établir un tableau de suivi, estimer les coûts et la durée d'un projet et mettre en adéquation les méthodes d'estimation et le projet.

Connaissances préalables recommandées:

L'étudiant doit avoir acquis des connaissances en manipulation d'outils et de logiciels informatiques, planification, ordonnancement, gestion, économie, statistiques, projet d'architecture.

Contenu de la matière :

La gestion de projet est une démarche visant à structurer, assurer et optimiser le bon déroulement d'un projet suffisamment complexe pour devoir être planifié, budgétisé et piloté.

Définition d'un projet- découpage d'un projet- conduite d'un projet- planification et pilotage de projet- simulation de projet- estimation de projet- approche par motif de conception- outils de gestion- standards internationaux.

Modélisation en architecture et urbanisme

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement*(Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes).*

-Maîtriser les concepts spécifiques de la représentation numérique de projet de bâtiment à l'œuvre dans un logiciel de CAO orienté architecture.

-Maîtriser les principes et méthodes de modélisation 3D. et être capable de réaliser rapidement un modèle numérique 3D (esquisse de projet, détail constructif, élément de bibliothèque, etc.)

-Maîtriser les paramètres de calcul d'image de synthèse et être capable d'échanger des données entre palette graphique, logiciel de dessin vectoriel, logiciel d'architecture, modèleur 3D et logiciel de rendu.

Connaissances préalables recommandées *(descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes).*

Contenu de la matière :

- Notion de projet numérique de bâtiment (données 2D, données 3D...)
- Notion d'objet architectonique, caractéristiques spécifiques à chaque type d'objet
- Création et édition d'objets dans l'espace tridimensionnel
- Bibliothèque d'objets architectoniques prédéfinis
- Principes de structuration d'un projet numérique de bâtiment et gestion des documents du projet.
 - Modélisation filaire, surfacique, volumique.
 - Méthodes de génération de modèles 3D à partir de géométries 2D
 - Modèles de sources lumineuses, modèles de textures, algorithmes d'éclairage.
-

Mode d'évaluation : Evaluation de dossier de conception numérique, 100% continu.

Références *(Livres et photocopiés, sites internet, etc).*

SIG

Intitulé du Master: Architecture et Environnement

Semestre : 3

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière :

Objectifs:

Acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation d'un outil de production pour l'urbanisme.

Savoir s'adapter à tous types de logiciels de SIG.

Acquérir des techniques:

- * de numérisation par scannérisation ou par digitalisation des plans, cartes et relevés en vue de constituer des bases de données géographiques;

- * de récupération des données issues de levés topographiques ou de restitution photogrammétrique.

Exploiter et interroger sous forme de requêtes ces mêmes bases de données.

Contenu

Les cours développeront les notions théoriques:

1. Introduction: rôle du SIG dans le processus d'analyse et de conception urbaine
2. Définition et fonctionnalités d'un SIG
3. Constitution de bases de données (bases attributs, bases spatiales)
4. Concept de couverture
5. Modes de représentation (raster et vecteur)
6. Acquisition des données
7. Couches d'informations thématiques
8. Analyse des données
9. Exemples d'application des SIG.

Les TD consistent à exécuter des exercices pratiques de saisie et d'exploitation d'une base de données communale liée au projet réalisé en atelier du projet (UV14), en collaboration avec l'atelier d'urbanisme (UV38, UV39).

Séminaire 'conduite du projet 2

Intitulé du Master: Architecture et conduite du projet

Semestre : 4

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Cette matière a pour but d'assurer le meilleur suivi de la réalisation et démontrer la responsabilité en matière de réussite économique de l'opération.

L'étudiant architecte est appelé à respecter - les délais, de la sécurité jusqu'à la clôture de l'opération et il assure le lien avec le client.

- Il assure la facturation de fin de mois jusqu'au projet de décompte final.
- Il fait le bilan commercial, technique, financier et administratif.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Contenu de la matière :

Les thèmes suivants sont suggérés :

1-Marché publics : les contrats conclus à titre onéreux entre les pouvoirs adjudicateurs et des opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Les marchés publics sont des opérations d'intérêt général, ce qui limite le consensualisme.

2- informatique de gestion 02 : Application informatique des contenus des autres matières autour du Management de Projet, mise en pratique des différents logiciels de gestion informatique

3. méthodes de métré et d'études des prix : analyser qualitativement et quantitativement l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation des projets afin de pouvoir, en fin de compte, en déterminer le prix.

Nous noterons que le "métré" est directement lié aux différentes technologies, puisqu'il s'appuie sur une connaissance approfondie des matériaux, de leurs mises en oeuvre, ainsi que de la manière dont les travaux sont conduits.

4. bordereau des prix, devis quantitatif et estimatif

5 révision et actualisation des prix

6.l'entreprise et l'environnement professionnel

7. organisation et planing du chantier

8. conduite du chantier

Mode d'évaluation :

Lors de la première étape, le travail peut être effectué en binômes, la suite du projet étant obligatoirement individuelle. La validation du projet s'effectue sous forme de deux affichages (un pour chaque phase, avec le même coefficient), dont le dernier devant le

collectif des enseignants de l'option et des enseignants associés à l'option participant au séminaire thématique. Au cours de l'affichage les étudiants exposent:

3. un dossier graphique présentant les résultats de l'analyse et les propositions de programmation, d'aménagement et des choix technologiques qui en sont issues;
4. un dossier descriptif qui retrace les étapes de la réflexion, et qui présente les documents et organismes contactés, les enquêtes éventuelles réalisées, la bibliographie thématique consultée, etc. Au cours d'un débat qui s'instaure lors de l'affichage, un recadrement des objectifs ou un recentrage des enjeux peut intervenir et participer à l'amélioration des solutions apportées. Ce type de débat met en plus les étudiants en situation de confrontation quasi réelle avec les conditions du métier, et rend possible une réelle collaboration avec les autres unités pédagogiques.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

24 critères pour concevoir et construire un bâtiment dans une logique de développement durable, éd. CSTB - fascicule 2864 - 1996

Programmation haute qualité environnementale, ADEME – 1996

Hurpy, I., et al. programmer la qualité environnementale d'une construction, ed. d PCA recherche n°82, CSTB - 1996

Bâtiment et HQE - mode d'emploi à l'usage des maîtres d'ouvrage, région alsace

Preisig, H. R., et al., Savoir construire éco-logique, éco-nomique - guide pour le maître d'ouvrage, züricherschulewinterthur - zürich 1999

Logement social et haute qualité environnementale, association AQE : alsace qualité environnement, les cahiers de la qualité environnementale n°5 - 2001

Dehan, Ph., Qualité architecturale et innovation tome 1- méthode d'évaluation, ed PUCA collection recherches n°112 - diffusion CSTB - mars 1999

Deoux, P., Habitat, qualité, santé - le guide de l'habitat sain, éd. Medieco, Andorre - 1997.

Gauzin-Müller, D., l'architecture écologique, éd. moniteur - nov. 2001 - 287 p.

Kenneth F. Cannon, Technologie de la construction de bâtiments, Mc Graw Hill 1984

Technologie des matériaux de construction, e. olivier, Entreprise moderne d'édition, 2 tomes

Fruitet, L., Cours de construction métallique, Dunod, 1983

Convention de coordination dimensionnelle, moniteur, 1978

Construire en acier – structures, enveloppes, assemblages et composants, moniteur 1993

Mode d'évaluation :

La validation s'effectue sur la base des fiches techniques du projet individuel de l'étudiant préparées selon le programme dégagé en atelier suivant les problématiques abordées en séminaire.

Projet conduite du projet 2

Intitulé du Master: Architecture conduite du projet

Semestre : Semestre 3 et Semestre 4

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement:

Ce module vise à fédérer tous les enseignements assurés au sein de la formation, permettre une convergence des connaissances, un recoupement des informations et une synthèse des acquisitions. Ainsi qu'à mettre l'étudiant en situation de vision globale par rapport au projet dans ses diverses spécificités

Connaissances préalables recommandées :

Maîtrise des outils de lecture et de représentation, connaissances techniques se rapportant au domaine de l'architecture et de la construction, expression verbale, maîtrise des concepts autour du projet et de son détail, terrain, chantier, organisation, mise en oeuvre

Contenu de la matière :

Projet architectural dans le milieu urbain-

Grands équipements-

Projet en tissu ancien-

Projet et environnement

Mode d'évaluation : évaluation sur affichage de projets, continu 100%.

Stage 2

Intitulé du Master: Architecture conduite du projet

Semestre : 4

Enseignant responsable de l'UE :

Enseignant responsable de la matière:

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes*).

Ce stage est destiné à appréhender la diversité des pratiques professionnelles de l'architecture

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*).

Stage 1

Contenu de la matière :

Toutes les structures de conception ou de production de l'architecture, de la ville et du paysage, bureaux d'étude, collectivités locales, organismes publics ou privés.

Mode d'évaluation : L'évaluation s'effectue sur la base d'un rapport de stage.

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

V- Accords ou conventions

LETTRE D'INTENTION TYPE

(En cas de master coparrainé par un autre établissement universitaire)

(Papier officiel à l'entête de l'établissement universitaire concerné)

Objet : Approbation du coparrainage du master intitulé :

Par la présente, l'université (ou le centre universitaire) déclare coparrainer le master ci-dessus mentionné durant toute la période d'habilitation de ce master.

A cet effet, l'université (ou le centre universitaire) assistera ce projet en :

- Donnant son point de vue dans l'élaboration et à la mise à jour des programmes d'enseignement,
- Participant à des séminaires organisés à cet effet,
- En participant aux jurys de soutenance,
- En œuvrant à la mutualisation des moyens humains et matériels.

SIGNATURE de la personne légalement autorisée :

FONCTION :

Date :

LETTRE D'INTENTION TYPE

(En cas de master en collaboration avec une entreprise du secteur utilisateur)

(Papier officiel à l'entête de l'entreprise)

OBJET : Approbation du projet de lancement d'une formation de master intitulé :

Dispensé à :

Par la présente, l'entreprise déclare sa volonté de manifester son accompagnement à cette formation en qualité d'utilisateur potentiel du produit.

A cet effet, nous confirmons notre adhésion à ce projet et notre rôle consistera à :

- Donner notre point de vue dans l'élaboration et à la mise à jour des programmes d'enseignement,
- Participer à des séminaires organisés à cet effet,
- Participer aux jurys de soutenance,
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaires soit dans le cadre de mémoires de fin d'études, soit dans le cadre de projets tuteurés.

Les moyens nécessaires à l'exécution des tâches qui nous incombent pour la réalisation de ces objectifs seront mis en œuvre sur le plan matériel et humain.

Monsieur (ou Madame).....est désigné(e) comme coordonnateur externe de ce projet.

SIGNATURE de la personne légalement autorisée :

FONCTION :

Date :

CACHET OFFICIEL ou SCEAU DE L'ENTREPRISE

VI – Curriculum Vitae des Coordonateurs

CURRICULUM VITAE

DR. TITAOUINE ABDENACER

Maitre de Conférence 'A'

1 Renseignements généraux

Nom et Prénom: TITAOUINE Abdenacer

Date et lieu de naissance: 16 septembre 1963 à Tkout (W. Batna), Algérie.

Nationalité: Algérienne.

Situation familiale: Marié , Trois enfants.

Adresse personnelle: Cité des 500 Logements, Appt 158, El - Alia, Biskra (07000) Algérie.

Adresse professionnelle: Département de Génie Electrique, Faculté des Sciences et de la Technologie, Université de Biskra, B.P 145 Biskra (07000), Algérie.

Téléphone: 213 661 80 11 69

E-mail: a.titaouine@mselab.org

Langues parlées et écrites: Arabe, Français, Anglais.

2 Diplômes obtenus

[1] Ingénieur d'état en électrotechnique, Option Machines électriques, Université de Batna, 1987.

[2] Diplôme d'études approfondies (D.E.A) en électricité industrielle, Université de Biskra, 1993.

[3] Magister en Conception des Machines e électriques, université de Biskra, 1996.

[4] Doctorat d'état en Commande Automatique Département d'automatique, Université de Biskra, 2006 (Directeur de thèse: Prof. Moussi Ammar).

3 Domaine de recherche

Commande des Machines électriques – Conception des Machines électriques – Modélisation des Machines électriques.

4 Postes d'enseignement et de recherche occupés

[1] Enseignant d'électrotechnique depuis Novembre 1987 à la faculté des sciences et de la technologie de l'université de Biskra avec les grades suivants:

- assistant de Novembre 1987 à Novembre 1995
- Maître assistant de Novembre 1995 à Novembre 1999
- Maître assistant chargé de cours de Novembre 1999 jusqu'à Décembre 2006
- Maître de conférence 'A' à partir de Décembre 2006

5 Activités scientifiques

[2] Responsable de trois projets de recherche depuis Janvier 1999.

[3] Chef d'équipe au sein du laboratoire de Modélisation des systèmes énergétiques, à partir de Janvier 2006.

6 Postes administratifs occupés

[1] Chef de département d'électrotechnique, année 1988.

[2] Chef de département adjoint du département d'Automatique depuis Février 2004.

[3] Responsable de la formation LMD au niveau de la faculté des sciences et de la technologie, depuis Mars 2007.

[4] Chef service chargé des affaires liées aux étudiants auprès du doyen de la faculté des sciences et de la technologie à partir de Novembre 2009.

[5] Responsable du groupe du domaine de formation sciences technologies du 18/09/2010.

7 Encadrement de thèses

- Encadrement d'une vingtaine de mémoires de fin d'études d'ingénieurs.
- Encadrement de deux thèses de Magister soutenues.
- Encadrement de deux thèses de doctorat (F. Benchabane, D. Taïbi).

8 Travaux scientifiques (Publications et communications nationales et internationales) :

- [1] A. Titaouine, A. Moussi, F. Benchabane, K. Yahia, "Sensorless nonlinear control of permanent Magnet synchronous Motor using the extended kalmanfiltre", *Medwell Journals, Asian Journal of Information Technology Scientifique***5(12)**: 1416-1422 (2006).
- [2] K. Yahia, S. Zouzou, F. Benchabane, "Indirect vector control of induction motor with on line rotor resistance identification", *Medwell Journals, Asian Journal of Information Technology Scientifique***5(12)**: 1410-1415 (2006).
- [3] F. Benchabane, A. Titaouine, K. Yahia, D. Taïbi, M. Benchabane, "Influence des matrices de bruits d'état et de mesure sur la stabilité du filtre de Kalman étendu. Application au MSAP", *Revue Sciences, Technologies et Développement ANDRU*, In press (2011).
- [4] A. Titaouine, F. Benchabane, K. Yahia, A. Moussi, "Commande d'une machine synchrone à aimants permanents et estimation de ces paramètres en utilisant le filtre de Kalman étendu", *Revue Courrier du Savoir Scientifique et Technique***7** : 37-43 (2006).
- [5] F. Benchabane, A. Titaouine, O. Bennis, K. Yahia, D. Taïbi, "Systematic fuzzy sliding mode approach combined with extended Kalman filter for permanent magnet synchronous motor control", *IEEE Internatinal Conference on Systems, Man and Cybernetics "SMC"*, Turkey 10-13 October (2010).
- [6] A. Titaouine, F. Benchabane, O. Bennis, K. Yahia, D. Taïbi, "Application of Ac/Dc/Ac converter for sensorless nonlinear control of permanent magnet synchronous motor", *IEEE Internatinal Conference on Systems, Man and Cybernetics "SMC"*, Turkey 10-13 October (2010).
- [7] F. Benchabane, A. Titaouine, , O. Bennis, K. Yahia, D. Taïbi, "Sensorless control strategy for permanent magnet synchronous motor fed by Ac/Dc/Ac converter", *IEEE Internatinal Conference on Electrical Machines "ICEM"* Italy 06-08 Sptember (2010).
- [8] A. Titaouine, F. Benchabane, O. Bennis, K. Yahia, "Systematic fuzzy sliding mode approach combined with extended Kalman filter for permanent magnet synchronous motor control", *6ème ConférenceInternationaleJTEA*, Tunisie 26-28 March (2010).
- [9] F. Benchabane, A. Titaouine, O. Bennis, K. Yahia, D. Taïbi, "Sensorless control strategy for permanent magnet synchronous motor fed by Ac/Dc/Ac converter", *6ème ConférenceInternationaleJTEA*, Tunisie 26-28 March (2010).

CURRICULUM VITAE SRITI LEILA

Renseignements administratifs

Nom : **SRITI**
Prénom : **LEILA**
Date et lieu de naissance : 19 /07/1968 à Biskra
Adresse personnelle : N° 21 Béni Morah Cité des 150 Logements Biskra 07000 Algérie
Adresse professionnelle : Dépt. d'Architecture Université Med Khider de Biskra B.P 145 Biskra 07000 Algérie
Adresse électronique : sritileila@yahoo.fr
Grade actuel : Maître-Assistant, ClasseA
Langues maitrisées : Arabe, Anglais et Français.

Titres et Diplômes

- Baccalauréat Série Mathématiques; mention Bien, juin 1986.
 - Architecte d'Etat, Université de Biskra, juin 1991.
 - DEA en architecture; option architecture dans les milieux arides- et semi-arides, Université de Biskra, 1993.
 - Magistère en architecture; mention Très honorable, Université de Biskra, Mai 1997
 - Thèse de doctorat en cours sous la direction du professeur Tabet-Aoul Kheira Université d'Oran.
-

Activités pédagogiques

Enseignement

Année	Matières enseignées
De 1997/1998 jusqu'à 2008/2009	Enseignante module d'atelier + T. T. F 2ème Année
2009/2010	Enseignante matière Projet 1+ Projet2 LMD 2 Année
2009/2010	Enseignante matière relevé architectural + Maquette LMD 2 Année
2009/2010	Enseignante matière Langue française 3 + Langue française4
2010/2011	Enseignante matière Langue française 3 + Langue française4

Année	Projet	Etudiants
1999/2000	Cité Administrative à Biskra	Moumène Ahlam et Salem Amal
	Médiathèque à Biskra	Benbouzid Moussa
2000/2001	Centre D'affaire à Ouargla	Abanou Zoubir
	Médiathèque à Biskra	Attia Youssef
	Musée Régional de L'histoire à Biskra	Abid Nabila
	Centre d'Appoint Mixte	Barkat Fouad & Gouasmi Mourad
2001/2002	Ecole des Beaux Arts à Batna	Gueddouh Marouane
	Complexe Bancaire à Sétif	Mansouri Hicham
	Hotel de Ville à Biskra	Bensalah
	Centre d'Animation Culturelle	Segni Ouahida

Activités scientifiques

Communications nationales

1. *Analyse typo-morphologique et étude des potentialités bioclimatiques del'habitat résidentiel en lotissement.* Actes du séminaire national en architecture "l'Architecture et la ville dans le contexte algérien, stratégies conceptuelles appropriées", Biskra, Algérie, 10-11 Nov.1997, pp157-167.
2. *Habitat autoconstruit à Biskra : Modalités de son adaptation au climat chaud et aride de la région.* Séminaire national "Zones arides: Rétrospectives, enjeux et stratégies" organisé par le CRSTRA, Adrar, Algérie. 25- 27 Avril 1998.
3. *Etude de quelques aspects de l'adaptation au climat chaud de l'habitat résidentiel en lotissement à Biskra.* Séminaire National "Réglementation thermique du Bâtiment Economie d'Energie", CNERIB, Alger, Algérie. 26, 27, Octobre 1998.
4. *Etude et optimisation de la performance thermique de l'habitation individuelle contemporaine. Cas d'étude Biskra.* Premières Journées Nationales sur les Systèmes Thermiques Appliqués (JNSTA 99), Institut de Génie Mécanique USTHB, Alger 18-19 Mai 1999.
5. *Energie renouvelable appliquée à l'architecture. Evolution des concepts : de l'architecture solaire aux conceptions bioclimatiques.* Deuxièmes Journées Technologiques de Ouargla, Centre Universitaire de Ouargla, Ouargla, 16-17 Novembre 1999.
6. *Quelle réglementation thermique en Algérie ?* Les Journées Nationales sur la Valorisation des Energies Renouvelables (JNVER'99), Département de Physique, Université A. Belkaid, Tlemcen, 23-24 Novembre 1999.
7. *Le damier colonial de Biskra; 39 ans après...* Actes de la Journée d'Etude Nationale sur l'urbanisme organisée par le laboratoire Projet urbain, ville et territoire, Université Ferhat Abbas, Sétif, 02 Juin 2001, pp159-167.

Communications internationales

1. *Habitat privé en lotissement à Biskra ou les caractéristiques d'un habitat populaire*. Actes du Séminaire International en Architecture, Institut d'architecture de Biskra, Université de Biskra, Biskra, 20-21 Novembre 1999, pp 393-407.
2. *Analyse thermique de l'habitation individuelle en lotissement. Cas d'étude le contexte climatique de Biskra*. Actes du Colloque international sur l'Héliothermie l'Environnement et la Maîtrise des Systèmes Solaires (CHEMSS 2000), Institut de Mécanique, université de Blida, 13-15 Mai 2000, pp 199-204.
3. *Rationalisation de l'utilisation de l'énergie et architecture*. Actes du 2^{ème} Symposium du Comité Algérien de l'énergie " Rationalisation de l'utilisation de l'énergie: Economie de l'énergie et environnement Alger, 15-16 Novembre 2000.
4. *Habitat privé en milieu urbain : entre production réglementaire et pratiques spontanées*. Actes du séminaire international en Architecture" Enseignement et pratique de l'architecture, quelles perspectives?" Organisé par l'Ecole Polytechnique 'Architecture et d'Urbanisme EPAU, Alger, 23-26 avril 2001, pp487-497.
5. *Enjeux de l'évolution parcellaire; cas du damier colonial de la ville de Biskra*. Actes du séminaire international en Architecture" Enseignement et pratique de l'architecture, quelles perspectives?" Organisé par l'Ecole Polytechnique 'Architecture et d'Urbanisme EPAU, Alger, 23-26 avril 2001, pp 425-434.
6. *Habitat privé en milieu urbain à Biskra*. Colloque international sur la sociologie des sociétés sahariennes, Dept de Sociologie, Université de Biskra, 24-25 avril 2001.
7. *Altérations et permanences d'un parcellaire. Cas du damier colonial de la ville de Biskra*. Séminaire international "Dynamiques spatiales et recomposition des territoires" organisé par le Laboratoire Ressources naturelles et Aménagement, Dépt d'Aménagement, Université Badji Mokhta, Annaba, 22-23 Avril 2002.

Rapport de recherche

1. Boussora, K., **Sriti L.**, Saouli H. et Belakehal A., Saouli, A.Z. (2003). Elaboration d'un répertoire typomorphologique sur l'architecture locale au niveau de la ville de Biskra. Bilan final du projet de recherche affilié au MESRS (code 0701/01/2001), Département d'Architecture, Université de Biskra
2. Farhi A., Belakehal A., Boussora, K., **Sriti L.**, (2007). Le style architectural des édifices publics coloniaux à Biskra. Département d'Architecture, Université de Biskra. Bilan partiel du projet de recherche affilié au MESRS (code G0142007002), Département d'Architecture, Université de Biskra

Publications

1. *Shading: an Aesthetic Solar Control Strategy*. Urban International Press. Open House. New Castle, UK, Vol.26. N°1 2001 (March), pp. 65-37.
2. Are Contemporary Self-built Houses adapted to the hot arid climate of Algeria. Plea Congress on passive and low energy architecture, Toulouse, France, 22-24 July 2002.
3. Le damier colonial de la ville de Biskra ou l'histoire de la marginalisation d'un centre ville. Courrier du savoir scientifique et technique, Revue Périodique de l'Université de Biskra , N°2 2002 (Juin), pp.53-59.
4. Naissance de la ville de Sidi-Okba en Algérie et les premières étapes de son urbanisation. *Al-Madina Al-Arabia*, N° 113, 2003 Mars-Avril, pp.43-56.

Autres Activités

1. Membre Organisateur du Séminaire International en Architecture, Université de Biskra, 20-21 Novembre 1999.
2. Membre Organisateur du Séminaire National en Architecture, Université de Biskra, 10-11 Novembre 1997.
3. Membre Organisateur du Séminaire international en Architecture, CRSTRA-Université de Biskra, 10-11 Novembre 1997.
4. Membre du Comité Scientifique du Département d'Architecture Université de Biskra, (2000- 2003).
5. Rapporteur de la troisième Session du colloque international BASC 2009 organisé par le département d'architecture à Biskra.
6. Membre de l'équipe de recherche « Elaboration d'un répertoire typo-morphologique sur l'architecture locale au niveau de la ville de Biskra ». Département d'Architecture, Université de Biskra. Code du projet 0701/01/2001
7. Membre de l'équipe de recherche « Le style architectural des édifices publics coloniaux à Biskra ». Département d'Architecture, Université de Biskra. Code du projet G01420070028
8. Responsable du domaine LMD au département d'architecture 2010-

MELIOUH FOUZIA

- Date et lieu de naissance : 13/11/1967 à Biskra Algérie
- Situation familiale : mariée
- Nationalité : algérienne
- Profession : maître-assistante « A » au département d'architecture université de Biskra
- Adresse personnelle : B.P. 133 Star Melouk 07005 Biskra Algérie
- Adresse professionnelle : Université Mohamed Khider département d'architecture
B.P. 145 07000 Biskra
- Mobile : 213 (0) 6 61 67 58 04 Fax : 213 (0) 33 74 62 73
- E-mail : fmeliouh@yahoo.fr
- Juin 1986 Baccalauréat : série Mathématiques bilingues, mention "Assez bien"
- Juin 1991 Diplôme d'Architecte d'Etat, option "Architecture bioclimatique dans les milieux arides" intitulé du projet "Projet d'habitat à la Fontaine des gazelles : vers une architecture bioclimatique"
- Juin 1998 Diplôme de Magistère en architecture dans les milieux arides et semi-arides ; mention "très honorable". Intitulé de la thèse : "Pratiques domestiques féminines dans le logement collectif : espace et confort. Cas d'étude ville de Biskra" Directeur de thèse Dr TABET AOUL Kheira.
- Avril 2002 Inscription en thèse de doctorat : intitulé du sujet de recherche : "références bioclimatiques vernaculaires dans l'habitat de masse contemporain des milieux arides: évaluation et devenir" Directeur de thèse Dr TABET AOUL Kheira.
- 1991 – 1993 Bureau d'étude d'Architecture et d'urbanisme Khaled TIAR à Biskra : gestionnaire.
- 1993 – 1994 Département d'Architecture Université Mohamed Khider de Biskra : enseignante vacataire chargée du module atelier II cycle court.
- 1995 - 1996 Subdivision de l'Urbanisme et de la Construction de la Daïrad'Ouled Djellal Wilaya de Biskra : architecte chargée du Service d'Urbanisme.
- 1996 - 2000 Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Biskra, Service d'Urbanisme : Architecte chargée de la réglementation et des études d'urbanisme.
- 1998 – 2000: Département d'architecture université Mohamed Khider de Biskra : enseignante vacataire chargée du module atelier II cycle long
- 2000 – jusqu'à ce jour : maître-assistante chargée des modules d'atelier 2eme année cycle long et de terminologie III.
- 2004 – jusqu'à ce jour : Membre du comité scientifique du département d'architecture université Mohamed Khider de Biskra

PUBLICATIONS

- Meliouh, F. et Tabet Aoul. K. «confort féminin et pratiques domestiques dans une ville de l'Atlas saharien Algérien» **INSANIYAT**, Revue Algérienne d'Anthropologie et de Sciences Sociales Vol. 2, pp. 131-158, Automne 1997.
- Meliouh, F. "Evolution de la ville de Biskra ou la métamorphose d'une oasis" **Séminaire International "L'ECO-DEVELOPPEMENT DURABLE EN ZONES ARIDES ET SEMI-ARIDES "ECODEV " Ghardaïa du 6 au 8 Février 2001**
- Meliouh, F. et Tabet Aoul. K. " Formes d'appropriation spatiale dans le logement collectif des régions sahariennes, cas de Biskra" **Séminaire International intitulé "SOCIOLOGIE DES SOCIÉTÉS SAHARIENNES"** Université Med. Khider de Biskra 24 - 25 avril 2001
- Meliouh, F. "La métamorphose d'une oasis" **Séminaire International "L'ENSEIGNEMENT ET LA PRATIQUE DE L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME, QUELLES PERSPECTIVES"** EPAU Alger du 23 au 26 avril 2001
- Meliouh, F. et Tabet Aoul. K. «l'habitat: espaces et repères conceptuels» **COURRIER DU SAVOIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**, Revue périodique de l'université Mohamed Khider Biskra N°1 novembre 2001, pp. 59-64.
- Meliouh, F. et Tabet Aoul. K. "habitat d'hier, habitat d'Aujourd'hui, pratiques féminines et confort dans une ville du sud algérien" **colloque International "FEMMES EN VILLE DANS LE MONDE MEDITERRANEEN. PASSE ET PRESENT"** Colloque international Tunis 5-8 mars 2003.
- Tabet Aoul. K. et Meliouh, F. "Modern Versus Traditional Housing in the Algerian Sahara : The Inhabitant Adaptation Dilemma" **International conférence "AFRICAN URBAN SPACES: HISTORY AND CULTURE"** University of Texas at Austin 28-30 Mars 2003.
- Belakehal A., Meliouh F., Sriti L., et Tabet Aoul K. "Naissance de la ville de Sidi Okba en Algérie et les premières étapes de son urbanisation". **AL-MADINA AL-ARABIA** (Journal de l'Organisation des Villes Arabes), N°113 Mars/Avril 2003, pp.43-56.
- Meliouh, F. et Tabet Aoul. K. "la notion de confort des pratiques domestiques féminines dans l'Habitat du sud-est algérien; manifestations & retombées" **Séminaire interdisciplinaire "FEMMES ET IDENTITES EN ALGERIE"** Oran, 20, 21 et 22 mai 2003.
- Belakehal A., Meliouh F., Sriti L., et Tabet Aoul K. "l'habitat rural aux Aurès et dans les Ziban : formes et mutations" **Actes des Journées Scientifiques de présentation des résultats de recherche des projets PNR : Population et Société**, 21-22/02/2005, Oran.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Membre d'équipe de recherche **P.N.R** sur le thème : "**L'HABITAT RURAL AUX AURES ET DANS LES ZIBANS : FORMES ET MUTATIONS**" dans le cadre du Programme national de recherche. soutenu par l'A.N.D.R.U.
- Membres d'équipe de recherche sur le thème : "**UNE FORMULE POUR LA RESORPTION DE L'HABITAT PRECAIRE**" soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- Chercheur associé au **CRSTRA** : Membre de la cellule de recherche dont le thème est "**ADAPTABILITE CLIMATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT BATI EN MILIEU ARIDE**"
- Membre d'équipe de recherche **CNEPRU** sur le thème : "**VERS UNE STRATEGIE GLOBALE POUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES ESPACES COMMUNAUTAIRES DANS LES Z.H.U.N**".

ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES :

- Membre du comité d'organisation du séminaire international « **THE THIRD ARCHITECTURE AND SUSTAINABILITY CONFERENCE IN BISKRA** » (BASC 2008) "**STRATEGIES AND PERSPECTIVES**" BISKRA 8-10 avril 2008
- Membre du comité d'organisation De la journée d'étude internationale « **QUELLE ARCHITECTURE POUR UNE MAISON DURABLE** » BISKRA 09 mai 2010
- Présidente du comité d'organisation du concours « **conception d'une maison durable** », département d'architecture mai 2010
- Encadrement de **35 projets de fin d'études** pour l'obtention du diplôme d'architecte d'état au sein du département d'architecture 2000 -2010

VII - Avis et Visas des organes administratifs et consultatifs

Intitulé du Master: Architecture et Environnement

Comité Scientifique de département
Avis et visa du Comité Scientifique : Date :
Conseil Scientifique de la Faculté (ou de l'institut)
Avis et visa du Conseil Scientifique : Date :
Doyen de la faculté (ou Directeur d'institut)
Avis et visa du Doyen ou du Directeur : Date :
Conseil Scientifique de l'Université (ou du Centre Universitaire)
Avis et visa du Conseil Scientifique : Date :

VIII - Visa de la Conférence Régionale

(Uniquement à renseigner dans la version finale de l'offre de formation)